

29

n° département

CHATEAULIN

commune

ville

adresse

lieu-dit

Châteaulin

arrondissement

Châteaulin

canton

EGLISE dite CHAPELLE NOTRE-DAME

édifice ou ensemble contenant

33.04

matricule

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

1A00005338

Coordonnées. Lambert :

2

X = 122, 15

Y = 375, 75

XE =

YS =

Cadastré

année :

section :

parcelle :

année : 1963

section : AD

parcelle : 176

Propriété : commune.

Destination actuelle :

Protection : classée le 21 Décembre 1914.

État de conservation :

Établi en 8-1967 par Du CHEYLARD et DEPIERRE

Revu en 3-1976 par BOUCHER

I- HISTORIQUE1. EDIFICE ANTERIEUR /2. CONTEXTE HISTORIQUE

- 24 Août 1324 Jehanne de TRESIGUIDY, vicomtesse du Faou est enterrée dans le bras Sud du transept(1). Cf. Annexe 3.
- fin XVIIème sle Aveu des biens de la seigneurie de TREZIGUIDY mentionnant leurs armoiries en supériorité dans la maîtresse vitre, dans le vitrail du bras Nord du transept, sur la pierre tombale de Jehanne de TRESIGUIDY, vicomtesse du Faou, et sur les chapiteaux de l'arcade entre le bras Sud et le collatéral (2). Cf. annexe 3.
- 1669 Don par Julien Quintin du tableau représentant la vie de saint Crépin et saint Crépinien.
- 1686 Fondation de la Confrérie de N. Dame de Pitié(3).
- 1706 Valentin peint le tableau du Rosaire.
- 1715 - 1724 Procès entre le prieur de St- Idunet et le général de la paroisse qui revendiquent tous deux le titre d'église paroissiale pour Saint-Idunet et Notre-Dame. Le jugement en appel est rendu à Rennes le 8 Octobre 1724, donnant raison aux bénédictins de Landévennec et autorisant tout de même les réparations à Notre-Dame qui se trouvait alors en très mauvais état.(4)
- 1718 Querelle de prééminences entre le sieur de TREGAIN et le baron de TRESIGUIDY, dont les armes étaient identiques.(5)
- 1732 Yves COZIC a travaillé au retable du maître-autel. (6)
- 1754 Le fabrique Jean-François DE LAUNAY fait présenter deux calices qu'il soutient avoir vu dans la sacristie de Saint Idunet, bien qu'appartenant à Notre-Dame; le premier, en or, porte "A Notre-Dame de Châteaulin mil six cent quinze", le second, en argent, "Pour Notre-Dame de Châteaulin mil six cent soixante huit". (7)

(1) A.D. 29. E 536.

(2) A.D. 29. E 536.

(3) G. LECLERC. L'Echo de Saint-Louis - n°70, 1969.

(4) "Mémoire historique touchant les églises de Saint-Idunet et de Notre-Dame de Châteaulin ...".

(5) Voir Note (3).

(6) A.P. Châteaulin. Cahier de délibérations du Corps Politique.

(7) Voir Note (6).

3. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

- Fin XIII^{ème} sle 1^{er} quart XIV^{ème} sle. Construction de l'église.
- XVI^{ème} siècle Importante reprise comprenant la reconstruction des murs extérieurs (ossuaire, ouvertures) et des arcs de la nef.
- 1574 (?) Construction d'une sacristie polygonale contre le bras Sud du transept.
- 1689-1691 Campagne de travaux comprenant une réfection de toiture (?) et la construction du chevet à trois pans.
- 1721-1722 Travaux sur la façade Ouest (fenêtre de la sacristie) et construction du porche Sud.
- 1737 Le clocher est jugé trop bas, et le sommet en a déjà été abattu il y a "quelque temps".(1)
- 1753 Construction du portail Ouest et du clocher, terminés le 26 Août, par Claude GARGAM, de Saint Goazec, Grégoire BESNARD de LANNEDERN et Guillaume SALAUN de PLEYBEN.(2)
- 1765 Percement d'une niche dans l'angle Sud-Est de la croisée du transept, sur le modèle de celle de l'angle Nord-Est; le travail, en projet depuis 1754, est confié à Louis LANCHON.(3)

4. DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT D'AFFECTATION

- 1811 Réparations au maître-autel et aux niches de la croisée. (4)
- 1849-1859 Série de demandes de secours et de quêtes pour la restauration de l'église qui est dans un état désolant. (5)
- 1860-1862 Campagne de restauration comprenant la réfection complète de la charpente et de la couverture, la démolition de la chapelle du Rosaire au Nord et de la sacristie contre le bras Sud du transept, la construction de pignons sur les trois pans du chevet, le remontage du pignon du bras Sud, le grattage des arcades et des encadrements de baies, la réfection du pavage, l'installation de nouveaux vitraux et l'aménagement du placître.(6)

(1) A.P. Châteaulin. Cahiers de délibérations du Corps Politique.

(2) Voir note (1).

(3) Voir note (1).

(4) A.P. Châteaulin. Délibérations du Conseil de Fabrique. 1806-1812.

(5) A.P. Châteaulin. Délibérations du Conseil de Fabrique. 1848-1906.

(6) Voir notre (5).

- 8 Octobre 1861 Erection d'un chemin de croix. (1)
- 29 Décembre 1867 Les orgues de Saint-Idunet sont mises en place à Notre-Dame. (2)
- 14 Juillet 1875 On décide de réparer, dans la mesure du possible, les vitraux du chœur avec des restes des anciens vitraux de Saint-Idunet. (3)
- 1880 Affaissement consécutif à l'enterrement en 1860 des ossements que renfermait l'Ossuaire. (4)
- 12 Avril 1885 Réception de la petite cloche de St-Idunet. (5)
- 1925-1926 Installation d'un caniveau contre le mur Nord. (6)
- 1927-1928 Remplacement des noues en zinc de la couverture par des noues creuses en ardoise. (7)
- 1947 Démarches, apparemment sans résultat, pour une restauration des fenêtres. (8)

(1) A.P. Châteaulin. Délibérations du Conseil de fabrique. 1848-1906.

(2), (3), (4), (5) . Voir note (1).

(6), (7), (8) Archives des Monuments Historiques. Paris.

II- DESCRIPTION

1. SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

La chapelle est construite sur la rive gauche de l'Aulne, au sommet de l'éperon schisteux (enserré entre le fleuve au Sud et un ruisseau au Nord), sur lequel se voyaient encore au XIX^{ème} siècle les ruines du château qui donna son nom à la ville : dominant la vallée d'une cinquantaine de mètres elle est en léger contrebas à l'Ouest de l'emplacement du château. La rue qui y conduit est une véritable rampe d'accès qui met bien en valeur le caractère pittoresque du site.

L'enclos de forme grossièrement rectangulaire, est limité au Nord par le sommet rocheux de la colline, planté d'arbres, sur les autres côtés par un muret de pierre.

L'accès se fait à l'angle Sud-Ouest par un arc monumental précédé d'un escalier. Devant la façade Sud de la nef, croix sur emmarchement octogonal.

Dénivellation importante entre le côté Nord et le côté Sud du placître.

2. MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

* Extérieur.

Moyen appareil de granite en pierres de taille pour la partie centrale de la façade Ouest, pour la façade Sud (ossuaire, face Sud du porche, nef, sauf la partie inférieure du mur sous les fenêtres) et pour le clocher, ainsi que pour les encadrements de baies, les chaînes d'angles, les rampants de pignon, les corniches et les contreforts.

Sous les fenêtres de la façade Sud, pour l'ensemble du transept, du chevet, de la façade Nord et les demi-pignons de la façade Ouest : moyen appareil assisé en dalles de schiste, mélangé en certaines parties (contreforts du transept) de moëllons de granite.

Toiture en ardoise à faîte en tuiles rondes.

* Intérieur.

Sol de la nef et du transept dallé de schiste.

Sol du chœur liturgique en plancher.

Arcatures de la nef et angles de la croisée en moyen appareil de granite en pierres de taille.

Murs recouverts d'un enduit peint en faux appareil régulier.

3. PARTI GENERAL - PLAN - COUPES - ELVATIONS INTERIEURES

* Parti général, plan, coupes.

Chapelle orientée de plan allongé à vaisseau central aveugle et transept très peu saillant, dominée par un clocher occidental et terminée à l'Est par une abside de chœur à trois pans. Nef à trois vaisseaux de six travées; transept à vaisseau unique ainsi que le chœur dans le prolongement du vaisseau central de la nef. Massif occidental dans oeuvre. Travée I du collatéral Sud occupée par une sacristie en demi-hors-oeuvre, flanquée au Sud d'un ossuaire. Porche hors-oeuvre contre le mur oriental de l'ossuaire.

Choeur liturgique occupant toute la surface de la croisée et limité par deux marches de granite et une grille de communion; un double emmarchement sépare les bras du transept des collatéraux pour former deux chapelles latérales.

Vaisseau central de la nef et transept s'ouvrant sur les collatéraux par des arcades à arc brisé. Un contrefort droit à l'Ouest, trois au Sud; contreforts aux angles Sud-Ouest et Sud-Est du bras Sud du transept.

Vaisseau central et vaisseau transversal couverts d'un lambris en berceau segmentaire, les deux berceaux se pénétrant perpendiculairement et à même hauteur pour former une croisée; abside ou choeur couverte d'un lambris à trois quartiers rayonnants. Collatéraux couverts d'un lambris en demi-berceau plein cintre interrompu par les lunettes des fenêtres passantes.

Niveau du sol égalisé à partir du côté Nord : escalier à l'extrémité Ouest du collatéral Sud pour rattraper la différence de niveau avec le côté Sud.

* Elévations intérieures

- Nef.

Mur Ouest : porte axiale à arc en plein cintre à embrasure profonde, percée dans le massif du clocher; flanquée à gauche d'une porte rectangulaire. Contre le mur s'appuie une tribune soutenue par deux colonnes de bois et supportant un buffet d'orgues.

Elévations Sud et Nord :

- . travée S I murée, percée d'une porte à arc en anse de panier souligné par une accolade amortie d'une croix;
- . travées S II à S VI et NI à N VI formées d'arcades à arc brisé à deux rouleaux retombant sur des piliers par l'intermédiaire de chapiteaux, sauf l'arc N I qui pénètre directement dans les supports;
- . piliers composés symétriques par rapport à l'axe Est-Ouest, à noyau polygonal flanqué de colonnettes, sauf S 2 et N 2, de section octogonale à base et chapiteau moulurés. Ils sont élevés sur des socles hauts de section polygonale, et couronnés de chapiteaux dont la corbeille est sculptée de motifs végétaux stylisés;
- . la mouluration des arcs S II à S V et N I à N IV est constituée par des cavets peu profonds : un seul au premier rouleau un double au deuxième;
celle de l'arc N V est du même type avec un seul cavet, plus large, au deuxième rouleau (cf. photo);
celle de S VI et N VI est constituée sur le premier rouleau par un tore encadré de deux gorges puis deux tores, et sur le deuxième rouleau, sur chaque face, de deux tores encadrant une gorge.

Détail des piliers.

- . Support S 1 : pilier engagé de section polygonale à colonnette engagé de la moitié sur la face Est; chapiteau à corbeille ornée de feuilles de vigne ou de lierre entre astragale et abaque moulurée. (cf. photo)
- . Pilier N I : face Est de même type que S I, mais décor de feuillages divers (cf. photo). Face Ouest de section rectangulaire à la base, passant, au-dessus

d'une console en granite à mi-hauteur, à une section semi-circulaire où pénètre l'arc N I.

- . Piliers S 2 et N 2 : de section octogonale; soubassement carré, socle et base octogonaux moulurés de tores, chapiteau mouluré d'un cavet entre deux tores. (Cf. photo)
- . Piliers S 3 et N 3 : noyau en forme d'étoile à six branches entre lesquelles sont logées six colonnettes; soubassement carré et socle polygonal, plus haut pour N 3; la base de S 3 suit le tracé des colonnettes et des arêtes alternant, et est ornée de guillochages couronnés de deux tores. (cf. photo). Chapiteau à astragale suivant le tracé du pilier, passant par une corbeille ornée de feuillages divers, à une baque octogonale; console de granite, sculptée de feuillages de même type, sur la face Ouest de S 3. (cf. photo)
- . Piliers S 4 et N 4 : à noyau octogonal flanqué de colonnettes séparées par une gorge, sur chacune des arêtes; soubassement, socle et base octogonaux, sauf le soubassement de N 4 qui est carré; corbeille à décor végétal stylisé. (Cf. photos). Contre N 4 est appuyée la chaire à prêcher.
- . Pilier S 5
formé de deux parties individualisées par leur socle de section octogonale à l'Ouest et rectangulaire à l'Est.
Partie Ouest : noyau cylindrique à colonnettes jumelées engagées sur les faces Nord et Sud, montant jusqu'à mi-hauteur des arcs et supportant un chapiteau polygonal engagé à décor végétal (cf. photos); base suivant le tracé du pilier, différent au Nord et au Sud, à guillochages prismatiques et gros tores (cf. photos). La face Ouest est occupée par un large panneau rectangulaire de trois assises - partie de l'appareillage du pilier mais le débordant en largeur; la première assise est sculptée, sur les étroites faces latérales (cf. photo) et les deux assises supérieures sur les faces latérales et la face antérieure, de motifs végétaux stylisés (cf. photo) et au centre d'une tête console à cheveux bouclés, yeux en amandes, nez conique et bouche entaillée, cette tête supporte un départ de rouleau d'arc orné d'une autre tête-console, plus petite, à yeux bridés, supportant le premier rouleau de l'arc, et encadrée de deux tores tronqués (cf. photo); sous le panneau sortie de niche concave à piédroits semi-circulaires formant départ de colonnettes. (cf. photo)
Partie Est : pilier semi-circulaire constitué de tambours lisses, flanqué, à droite et à gauche de deux colonnettes dont la moitié supérieure est à peine ébauchée; base polygonale avec bases de colonnettes en tore aplati; chapiteau - placé plus haut que les précédents - polygonal à décor végétal, et astragales de colonnettes. (cf. photos)
Traces de collage entre les parties Est et Ouest.

. Pilier N 5

même structure en deux parties que S 5.

- Partie Ouest : noyau cylindrique flanqué de colonnettes; même décor à la base que S 5, chapiteau polygonal à frise de fleurs; les colonnettes jumelées Nord et Sud sont tronquées, avec fragment de chapiteau au sommet d'une des colonnettes Nord. (Cf. photo)
- Partie Est : (cf. S 5). Chapiteau à corbeille orné d'une guirlande de feuillage et, au centre, d'un oiseau (coq ?).

Traces de collage entre parties Est et Ouest.
Console de granite sur la face Nord.

- . Piliers S 6 et N 6 : (cf. partie Est de S 5 et N 5. La partie inférieure de N 6 sur la face Est est formée de colonnettes entre arêtes vives, s'interrompant pour faire place à des tambours lisses (cf. photo). La partie Est forme les angles de la nef et des bras de transept : colonnettes et gorges, chapiteau à décor végétal dont fleur-de-lys. (Cf. photo).

Console figurée de trois têtes humaines entre arcs N III et N IV; console moulurée de façon complexe, contre le pilier N 6, face Sud.

- Collatéral Sud

Porte murée, à arc plein-cintre et base de piédroits moulurés sur le mur Ouest. (Cf. photo)

Mur Sud percé : au droit de la travée II d'une porte à arc segmentaire flanqué d'un bénitier à gauche. Au droit de la travée IV d'une porte à arc segmentaire, flanquée à droite d'une niche à bénitier.

- Collatéral Nord

Mur Nord percé, au droit des travées I, III et V, de trois fenêtres à arc brisé et ébrasement mouluré avec variantes. Une banquette recouverte de planches, règne sur toute la longueur.

- Transept

S'ouvrant sur les collatéraux par une arcade dans les murs Ouest. Arcade Sud à piliers constitués de colonnettes encadrant arêtes saillantes et gorge; chapiteau à décor végétal et écussons figurés (un lion (?) au Nord et trois pommes de pin, la pointe en bas (?) au Sud). Arcade Nord à pilier engagé, à noyau carré flanqué de trois colonnettes; haut soubassement en trois parties; chapiteau à décor végétal (cf. photo). Pour la mouluration des arcs (Cf. description de la nef).

Murs Sud et Nord percés d'une fenêtre axiale à arc brisé et ébrasement mouluré.

Angles Sud-Ouest et Nord-Ouest : cf. description de la nef, piliers S 6 et N 6.

Angles Sud-Est et Nord-Est : pans coupés creusés d'une niche concave à voûte en coquille, encadrée de pilastres, à culot figuré d'une tête d'ange aux ailes déployées, et amortie d'un motif d'adoucissement mouluré. (Cf. Photos).

- Choeur

Pan central aveugle.

Pan latéraux percés chacun d'une fenêtre ébrasée à arc brisé.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

- Façade Ouest

Mur-pignon, couronné d'un clocher, remarquable par la différence d'appareillage entre les deux demi-pignons et le portail central qui les sépare. Celui-ci est formé d'une porte à arc segmentaire à claveaux en bossage inscrite dans une travée toscane couronnée d'une niche à voûte en coquille et culot figuré d'une tête d'ange aux ailes déployées; ce portail est délimité par deux pilastres en bossage amortis chacun d'un pot à feu interrompant les rampants du pignon, et joints par une corniche; au-dessus de celle-ci les deux rampants de pignon sont ornés de volutes.

Le clocher s'élève au nu du mur et se compose de trois niveaux :

. Une souche parallélépipédique, dont la face Ouest est encadrée de deux pilastres et ornée de denticules sous la corniche, et dont la face Sud porte une inscription (cf. Annexe 1 et photos).

. Une haute chambre des cloches percées sur ses quatre faces de baies-libres jumelées (plus étroites au Nord et au Sud) avec des piédroits traités en pilastres toscans et une corniche à frise bombée, entourée d'une balustrade en encorbellement, à balustres en gaine et fausses gargouilles figurées aux angles.

. Un couronnement constitué d'un lanternon octogonal à dôme, cantonné de clochetons et couronné d'un lanternon plus petit.

A droite de la porte axiale, fenêtre rectangulaire dont le linteau porte la date de 1721, puis contrefort droit à l'extrémité de la face Ouest de l'Ossuaire ouverte de deux baies (Cf. élévations de la façade Sud).

Les crossettes des rampants du pignon sont figurées.

- Façade Sud

Elle se caractérise par l'avant-corps que forment l'ossuaire et le porche au premier plan, le rythme vertical des différents pignons (porche, fenêtres, bras du transept) et le jeu de pentes et de formes de toits qui en résulte.

L'ossuaire : ouvert sur ses faces Ouest et Sud, de baies à arc en anse de panier, actuellement murées aux deux-tiers (deux baies à l'Ouest et cinq au Sud). Les baies reposant sur un larmier interrompu par trois bénitiers ont un encadrement finement mouluré et sont séparées par de minces pilastres amortis d'un petit pinacle, reposant sur des bases polygonales moulurées. L'angle Sud-Ouest est occupé par deux niches concaves à dais, perpendiculaires et séparées par une colonnette à nid d'abeilles; une niche et une colonnette identiques ferment la composition à l'Est. Un empattement mouluré règne sur le pourtour de l'ensemble. Corniche en cavet sous l'égoût du toit.

Le porche : porte axiale à arc en anse de panier à deux rouleaux moulurés retombant par l'intermédiaire d'une imposte sur une colonnette engagée

et souligné d'une archivolt retournée; elle est couronnée d'un pignon flanqué de deux lanternons à pot-à-feu.

Les rampants du pignon sont moulurés, se terminant aux deux extrémités par des volutes, enserrées au sommet dans une cordelette; croix d'amortissement.

Au centre du pignon : niche concave à voûte en coquille et culot figuré, encadrée de pilastres supportant un fronton cintré.

Inscriptions et date (cf. annexe 1).

La partie à l'Est du porche . Jusqu'au bras du transept elle est divisée en quatre travées par trois contreforts droits. Les première et troisième travées sont percées d'une fenêtre à arc brisé, ébrasement mouluré et appui taluté; la corniche sous l'égoût du toit se continue jusqu'aux piédroits des fenêtres; les pignons portent des crochets et un fleuron et sont ornés d'une corniche qui se continue jusqu'à l'arc de la fenêtre; remplage de la fenêtre Ouest : deux formes à arc brisé surmontées de trois mouchettes; remplage de la fenêtre Est : une forme à arc brisé encadrée de deux formes à arc plein-cintre, surmontées de quatre mouchettes et un lobe. La deuxième travée est percée d'une porte (cf. fig. 27).

La quatrième travée est aveugle mais on y voit la trace d'une ouverture murée.

Le bras Sud du transept est contrebuté par deux contreforts angulaires; léger fruit à la base du mur Sud; fenêtre axiale à arc brisé, remplage à deux formes plein-cintre, deux mouchettes et un lobe; rampants de pignon mouluré, à crossettes, crochets et fleuron; corniche sous l'égoût du toit sur les faces Ouest et Est.

- Façade Nord

Percée de trois fenêtres passantes à arc brisé et corniche du pignon se continuant jusqu'à l'arc; trois remplages de type flamboyant différents; corniche sous l'égoût du toit.

Bras Nord du transept : identique au bras Sud, moins les contreforts; remplage de la fenêtre (cf. bras Sud).

- Chevet

Formé de trois murs-pignons à rampants moulurés ornés de crochets et amortis d'un fleuron ou d'une croix. L'angle formé par les deux pignons latéraux avec le pignon central est orné d'une tête d'ange aux ailes déployées surmontant une gargouille à tête d'animal. Les deux pans latéraux sont percés d'une fenêtre ébrasée à arc brisé; remplages (cf. bras Sud du transept).

La crossette Ouest du pan Sud-Est porte la date de 1691.

Au centre du pignon centrale : date de 1860.

5. COMBLES ET COUVERTURES

- Toit

Nef couverte d'un toit à deux versants (le versant Sud couvrant la sacristie et l'ossuaire à l'extrémité Ouest), pénétré perpendiculairement par le toit du transept, de même type et de même hauteur; épi de faitage à la rencontre; versants Sud et Nord pénétrés perpendiculairement par les toits à deux versants du porche et des fenêtres passantes. Abside couverte de trois bâtières.

- Charpente

Charpente inaccessible, à cinq entrants sur la nef, cachée par un lambris de couvrement reposant sur des sablières. Abouts de poinçons apparents; arêtes de croisée et des quartiers sur l'abside soulignées d'un couvre-joint retombant sur des blochets ou des culots figurés et réunis par une clé ornée.

6. DISTRIBUTION INTERIEURE

- Porche Sud

De plan rectangulaire, couvert d'une charpente lambrissée.

Mur Sud ouvert d'une porte à arc en anse de panier à deux rouleaux moulurés retombant par l'intermédiaire d'une imposte sur une colonnette engagée.

Murs latéraux aveugles; banc de pierre à la base.

Mur Nord : percé d'une porte à arc brisé, à ébrasement mouluré dont les tores reposent sur des bases prismatiques, et encadré de deux pilastres à chapiteau en volutes de type ionique, l'ensemble reposant sur un socle polygonal; dans la pointe de la porte, décor sculpté (coeur dans une couronne tressée). Les pilastres d'encadrement sont surmontés d'une corniche moulurée couronnée de trois niches concaves à voûte en coquille, avec encadrement et couronnement de type toscan (pilastres et entablement avec corniche en plein-cintre). L'amortissement est constitué de pots-à-feu remployés. Tête d'ange aux ailes déployées au-dessus de la niche centrale, amortie d'un blason historié (cf. Annexe 2). Couvrement : lambris en berceau plein-cintre à lierne chanfreinée reposant sur des sablières moulurées.

CALVAIRE

Situation : situé dans l'enclos, au Sud de l'église.

Matériaux : granite, kersantite (croix et personnages).

Structure : soubassement octogonal à trois emmarchement, socle carré aux angles adoucis de griffes, fût octogonal portant une croix avec traverse inférieure.

Représentation

Groupe de la Crucifixion : Christ montrant ses plaies et Jugement dernier (cf. sous-dossier sculpture).

Datation : 16ème siècle ?

Classé Monument Historique 1914

PORTAIL

Portail monumental, accès au placître de l'église; portail à arc en plein cintre surmonté d'un pignon orné d'une niche à statue. Construction en granite, appareil réglé. Arc à deux voussures et archivolté à crochets et un fleuron servant de culot pour la niche à statue; contreforts latéraux amortis d'un pinacle; niche axiale à culot et dais abritant une statue de Vierge à l'Enfant (cf. sous-dossier sculpture); pignon à rampants assisés ornés de crochets.

Datation : 16ème siècle.

Classé Monument Historique 1914

III- NOTE DE SYNTHESE

Il s'agit d'un édifice hétérogène, résultat d'une succession de campagne d'aménagements et de restaurations. De l'édifice d'origine est conservée la majeure partie de la nef, avec ses piliers à noyau central flanqué de colonnettes. Ce type de piliers, les chapiteaux qui les courent, la mouluration des arcs de la dernière travée avant le chœur, et le type de sculpture visible dans le panneau du cinquième pilier Sud, tous ces éléments permettent de rattacher la construction de la nef au groupe appelé Ecole de Pont-Croix qui, au milieu du XIIIème siècle, étendait son influence sur toute la Cornouaille. Il est d'ailleurs possible d'ajouter à ces éléments caractéristiques l'absence de transept marqué : le plan rectangulaire est de règle dans ce groupe architectural mais il ya quelques exceptions notamment à la chapelle de LANGUIVOA en PLONEOUR-LANVERN (Finistère).

Dans son étude sur la chapelle Notre-Dame, Monsieur MUSSAT fait remarquer la parenté de style avec KERINEC particulièrement en ce qui concerne la sculpture. Celle-ci est caractérisée par une tendance au naturalisme (feuillages diversifiés, oiseau dans le chapiteau du cinquième pilier Nord). Ajoutons à cela que la date de 1324 figure sur la pierre tombale de la chapelle Sud (cf. Annexe n° 3) et vient confirmer la position chronologique que Monsieur MUSSAT attribue à cet édifice selon des critères stylistiques. Il reste cependant à expliquer la présence de ces colonnettes montant entre les piliers de la dernière arcade avant le chœur : la présence d'un arc diaphragme dans la majeure partie des édifices du groupe de Pont-Croix peut-être une réponse à cette question mais il faudrait supposer ici des remaniements importants ou des hésitations étant donné le peu d'importance de ces supports. De toutes manières cette nef a subi des réfections importantes, certaines inexplicables (piliers à tambours lisses des dernières travées) d'autres dûes à une nouvelle campagne de construction : les arcs brisés à cavets, les piliers octogonaux sont la marque d'une campagne du 16ème siècle. La date de 1574 figurait paraît-il sur la sacristie polygonale du bras Sud, disparue au 19ème siècle. On peut sans doute rattacher à cette époque la reconstruction des murs extérieurs (ouvertures) et la construction de l'ossuaire, avec ses colonnettes de style Louis XII. En 1689-1691 on élève un chevet à trois pans succédant probablement au transept plat caractéristique du groupe de Pont-Croix. Enfin au cours de la première moitié du 18ème siècle sont menés à bien différents travaux de restauration et d'embellissements au goût du jour : le porche Sud avec remploi des portes antérieures en 1721-1722, l'ensemble du portail Ouest et du clocher en 1753.

C'est au 19ème siècle (1860-1862) que l'on doit la démolition des parties en hors-oeuvre (chapelle au Nord et sacristie au Sud) dont il ne reste aucune trace, et la construction des pignons sur les trois pans du chevet.

IV - DOCUMENTATIONSources manuscrites

- Archives des Monuments Historiques, Paris.
- A.D. Finistère. Série E : E 536.
- Archives de l'Evêché de Quimper.
- A. P. Châteaulin

Cahiers des délibérations du Corps Politique. 1732-1765.
Délibérations du Conseil de Fabrique. 1806-1812, 1848-1906.

Sources imprimées

- ABGRALL (J.M.) et PEYRON (P.). Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon. Bulletin de la Commission diocésaine d'Histoire et d'Archéologie de Quimper. Année 1905.
- COUFFON (R.) et LE BARS (A.). Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon. Saint-Brieuc, 1959.
- LECLERC (Guy). Les églises de Châteaulin aux XVIIème et XVIIIème siècle. Kastellin n° 8.
L'église Notre-Dame. L'Echo de Saint-Louis, n° 70, 1969.
- Mémoire historique touchant les églises de Saint-Idunet et de Notre-Dame de Châteaulin, dressé sur les pièces produites (...) au procez pendant (...) entre (...) le prieur dudit Châteaulin et (...) le Procureur Spécial du prétendu Général de la même paroisse (...). S. l. n. d. [Rennes (?) - C. 1723 - publié dans un recueil de "Factums"]
- MUSSAT (A.). Notre-Dame de Châteaulin. Congrès Archéologique de France. Paris, 1957.

V- ANNEXESAnnexe n° 1. Marques et inscriptions

- Façade Ouest, linteau de la fenêtre de la sacristie : 1721.

- Clocher, face Sud de la souche : M^{RE} JEANLECARRER^R
Me ALLAIN SANQVER
FABRLAN 1753

- Porche Sud, au sommet du pignon :

CE TEMP	LE : QVA	LESR : J :
SI : RVIN	E : E:RED	JAMET : F

*
.... : LAN I 722

* traces de lettres effacées, peut-être IFIE.

- Chevet, crossette gauche sur le pan Sud-Est : I69I

- Chevet, pignon du pan central : I860

Par ailleurs on lisait autrefois :

- sur le linteau de la porte de l'ancienne sacristie : 1574 (1)
- sur la sablière du mur Est du bras Sud du transept :

PRIGENT LOUARN, FABRIQUE 1689 (2)

(1) Archives de l'évêché de Quimper. Notice du curé de 1859.

(2) LECLERC (G.). L'écho de Saint-Louis, n° 70, 1969.

Annexe n°2. Armoiries

- Porche Sud, en amortissement du fronton de la niche centrale : armes de Bretagne "d'hermines plein".

- Arcade entre le bras Sud du transept et le collatéral,

. chapiteau Nord :

armes des TRESIGUIDY (?) "d'or à trois pommes de pin de gueules"; il est cependant remarquable que les armes des TRESIGUIDY portent des pommes de pin la pointe en haut, et que ce chapiteau porte des figures ayant la pointe en bas, peut-être par souci de composition d'après la forme de l'écusson.

. chapiteau Sud :

armes des seigneurs du Faou "d'azur au léopard d'or".

Annexe n° 3. Aveu, non daté, des biens de la Seigneurie de TRESIGUIDY

A.D. 29 E 536

" (...) qu'il a encore dans l'église de Notre-Dame à Châteaulin ses armes en supériorité dans la maîtresse-vitre avecq Léopard d'argent en champ d'azur en alliance qui sont les armes de la vicomtesse du Faou et aussi dans la vitre de la chapelle du costé de l'évangille dudit maistre autel de ladite esglise.

Plus dans la chapelle de Saint Crépin qui est du costé de l'espitre dudit grand autel l'advouant a une tumbé et enfeus eslevée de pierre de taille joignant le pignon de ladite esglise armoyée des armes de ladite maison de TRESIGUIDY avecq lesdites armoiries du Faou party en alliance sur laquelle tumbé au tour dicelle est escript Si git JOANHENNE de TREZIGUIDI vicomtesse du Faou enterrée le 24^e aoust M CCC XX III et dans la vouste qui fait l'entree de ladite chapelle sont du costé de l'évangille les armes de TRESIGUIDI en bosse et à l'opposé celles de la vicomtesse du Faou."

Annexe n° 4. Délibérations du Corps Politique de Châteaulin
concernant la reconstruction du clocher. 1752-1753
A.P. Châteaulin.

N.B. Le document étant partiellement brûlé le signe (*) indique les endroits où la lecture est impossible.

8 Octobre 1752

" Du dimanche huitième octobre mille sept cent cinquante deux, assemblée des délibérateurs de la paroisse de Châteaulin tenue en la sacristie de l'église paroissiale de St-Idunet suivant indication de dimanche dernier répétée au prône de la grand-messe du dit jour, répétée à l'issue au son de la campagne.

Sont présents messieurs Deleissègue, Kerbao de Launay, Boissière, Jean Nicolas de la ville, Jean Nicolas de Port Launay, Yves Labbé, Jean Calvez, Laurens Le Quéau, Allain Bizien. En présence desquels a été remontré par monsieur le recteur de Châteaulin et par Allain Sanquer marguillier actuel en charge de l'église de Notre-Dame de Châteaulin, qu'il est à propos de relever la tour de la même église et de faire une niche à st-Joseph conforme à celle de la vierge. Et comme il y a des fonds suffisants pour cet effet et encore qu'il faille quelque somme si les fonds ne sont pas suffisants le dit Sanquer offre d'en faire l'avance. Et en conséquence il prie conjointement avec le sieur recteur messieurs les délibérations de délibérer à ce sujet et a le sieur recteur signé, le dit Sanquer déclarer ne le savoir faire.

J. Le Carré recteur de Châteaulin

Lesquels délibérants sont unanimement d'avis qu'on fasse une niche à st Joseph conforme à celle de la sainte Vierge et de construire une tour parce que (* *) on démolira toute la porte jusqu'au fondement (* *) sera également faite de neuf suivant un nouveau plan à cet effet afin qu'elle soit plus haute et plus large, à laquelle fin il sera banni dans les paroisses voisines et au besoin sera à qui pour le moins entreprendra les dits marchés et ont le sieur Deleisègue, Delaunay, Lollier, Boissière, Jean et autre Jean Nicolas, Jean Calvez et Laurens Le Quéau signé, la signature de m. Deleisègue pour Yves Labbé et celui de m. Allain Le Mignon pour le dit Bizien disant ne savoir signer.

5 Novembre 1752

Du dimanche 5 novembre 1752 assemblée des délibérateurs de la ville et paroisse de Châteaulin, tenue en la sacristie basse de l'église de Notre-dame de Châteaulin suivant indication de dimanche dernier répétée à l'issue de la grand'messe dite en la ditte église, répétée au son de la campagne à l'issue et à la fin des vêpres.

Sont présents messieurs Deleisègue, Delaunay, Lollier, Boissière, le sieur Jean Nicolas du Port-Launay, Jean Nicolas de la ville, Yves Labbé, Allain Bizien, Claude Quintin, Laurens Le Quéau, Jean Calvez de la Ville, et Paul Richard ancien délibérateur et fabrique de Notre-Dame. En présence

desquels a été remontré par messire Jean Carré recteur de Châteaulin et Allain Sanquer fabrique de Notre-Dame qu'en exécution (* *) ils ont fait publier(1)
 (* *) bâtir une tour neuve à la dite église (* *) au jour pour le bail à rabais (* *) trouveront beaucoup d'ouvriers et entrepreneur (* *). Le recteur et Le Sanquer marguillier requièrent (* *) messieurs les délibérateurs (* *) pour moins fera construire la dite tour (* *) conditions que bon leur semblera et a le dit recteur signé et Allain Sanquer déclarait ne le savoir faire a requis de signer pour lui M. d Louis de Lessiègue présent.

J. Le Carré recteur

De Leissègue

Les quels délibérants s'expédiant sur la précédente remontrance consentent que la tour en question sera rebatie de neuve par ce que le dit Sanquer exécutera ses offres portées en la délibération du 8 Octobre dernier et ces conditions ci-après :

Primo que le clocher sera bati en dome conforme au plan façonné, que le portail de l'église sera démoli à l'ouverture de la nef jusqu'aux fondements pour pouvoir planter une porte en conformité du plan donné dernièrement et qui sera travaillé en rustique ainsi qu'il est marqué sur le dit plan avec les deux enjournures en pesanteur, et en rustique avec tous les ornements marqués sur le dit plan. Pour ce qui regarde le carré du clocher sans comprendre les deux dômes ainsi qu'il est marqué sur deux plans dont un en flèche est le dernier représenté et qui tous deux seront signés du sieur Recteur et (* *)

Le carré du clocher sera de neuf pieds trois pouces, tant pour la largeur des fondations que pour le carré du clocher.

La chambre des cloches aura 8 pieds en carré et seize pieds de hauteur compris la corniche, frise, aquitrabeau, chapitre et l'imposte.

Le premier carré du dôme aura son lanternon conforme au plan en dome.

Le premier dôme sera haut de 4 pieds et diamètre de sept en dehors.

Seconde lanterne comprise la hauteur jusqu'à la croix sera de neuf pieds avec sa ceinture et sur plains carrés qui consistent à quatorze pouces de haut conformément au plan et à huit pans comme il est marqué.

Que l'escalier de la tour sera fait à côté de la grande porte dans la nef pour se trouver au mittant du carré du clocher et se rencontrer au mittant de la plateforme et pour donner du jour à l'escalier on fera des petites fenêtres d'un pied de hauteur et de huit pouces de largeur.

La garde du corps ou guinde sera conforme au plan sur le carré, que le vide entre chaque balustre sera de huit pouces et que chaque balustre aura huit pouces en carré. Le tout enconformité du plan et pour le reste des ornements qu'au surplus la tour sera bâtie conformément aux deux plans représentés (* *) en flèche à prendre depuis (* *) perfection du dôme.

Que la fabrique fournira toutes (* *) les pierres, qu'à ses frais on fera (* *) des marteaux, pendant tout l'ouvrage qu'il (* *) les darbareurs fournira les chappes et tout ce qui sera nécessaire pour les échafauds et fournira la chaux, à la charge de l'adjudicataire de fournir à ses frais un darbareur pour composer la chaux et qu'il se trouvera sur les lieux qui lui seront indiqués pour accommoder les pierres que la fabrique fera tirer à ses frais sauf à les perfectionner par le dit adjudicataire quand elles seront transportées parce que cependant on ne fera pas travailler par l'adjudicataire des pierres de la carrière de Kersanton. Et que le dit adjudicataire fournira les outils nécessaires pour tirer les dites pierres, que la tour sera parfaite et le renable rendu au dernier août 1753, que le tiers de l'adjudication sera payé au commencement de l'ouvrage après avoir posé les fondements, le tiers à la

(1) en différentes paroisses à qui pour le moins cher fera.

moitié de l'ouvrage, l'autre tiers à sa perfection et le renable rendu aux frais de l'adjudicataire qui fournira caution si requis est et finalement est convenu que le fabrice fournira les outils pour tirer les pierres. Et après avoir fait lecture par le soussignant greffier tant en français qu'en breton des clauses et conditions ci-dessus et avoir fait faire enquêter qui pour le moins fera la dite tour, ce qu'ayant été fait, et après plusieurs incantements et demeure adjudicataire pour la somme de quatorze cent quatre vingt livres (* *) clauses et conditions des autres parties (* *) Claude Gargam du lieu de garros trève de Saint-Goazec, paroisse de Laz lequel a déclaré avoir demeuré adjudicataire tant pour lui que pour Grégoire Besnard du lieu de Coulin paroisse de Lannédern, et pour Guillaume Salaun du lieu de Nilisven paroisse de Pleyben. Les quels présents déclarent accepter la dite adjudication et s'oblige jointement et solidairement avec le dit Gargam pour l'exécution de ce que dessus et ont les dits Besnard et Salaun signé, Le Gargam déclarant ne le savoir faire a prié de signer pour lui messire Yves Geffroy prêtre.

Le dimanche 17 Juin 1753

.... attendu que le second terme est échu égard que la tour est faite à moitié

Du dimanche 26 Août 1753

.... Les mêmes délibérants ayant vu et examiné la tour nouvellement construite dessus l'église de Notre-Dame l'ont trouvé conforme au plan et au devis d'icelle, et déclarent décharger les entrepreneurs du renable auquel ils s'étaient obligés moyennant qu'ils garantissent leur ouvrage en demeurant responsables en cas de défectuosité pendant un an, à quoi Claude Gargam, Grégoire Bescond et Guillaume Salaun se sont jointement et solidairement obligés, ainsi que d'ajuster la pierre finale de l'église paroissiale de St-Idunet. En considération du dit renable duquel les délibérants les ont exemptés, à l'exception de Jean Nicolas, Laurans Le Quéau, Allain Bizien qui sont d'avis contraire exigeant que les entrepreneurs rendent un renable au lieu de garantir leur ouvrage pendant l'an (.* *)

Jean Nicolas qui n'est pas d'avis non plus que LAURANS Le Quéau et Allain Bizien que le paiement ci-devant fait ait été avant le renable fait.

N.B. Allain Sanquer est de Pratguivarch

Guillaume Salaun entrepreneur à Quimper et Pleyben. En 1742 il répara et modifié la chapelle de N.D. de Kergoat.

Claude Gargam entrepreneur à St- Goazec.

Bernard Grégoire entrepreneur à Lannédern.

Annexe n° 5 - Devis de la restauration de l'édifice en 1860.

A.P. Châteaulin.

(Photocopie dans pochette ci-après).

Annexe n° 6 - Relevé de l'édifice et indicateur des travaux à effectuer, 1860.

A.P. Châteaulin.

(Photocopie dans pochette ci-après).

Table des planches

Pl. I	Plan	78.29.940N
Pl. II	Coupe transversale	78.29.941N
Pl. III	Porche Sud - porte Sud; détail	78.29.942N

Table des documents

Doc. 1	Dessin de F. Benoist publi. dans "La Galerie Armoricaïne", 1844-1851	65.29.675 Z
Doc. 2	Lithographie de Jacottet d'après un dessin de Gaucherel, publ. dans Taylor/Nodier "Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France", 1845-1946, t. II	65.29.746 Z
Doc. 3	Lithographie de Ciceri d'après un dessin de F. Benoist, publ. dans "La Bretagne Contemporaine", 1865, vol. III p. 37	65.29.659 Z
Doc. 4	Eglise (reproduction carte-postale ancienne)	78.29.580 X
Doc. 5	Calvaire, clocher	78.29.591 X

Table des figuresVues extérieures-

Fig. 1	Vue de situation prise du Sud	70.29.1440 V
- 2	- prise du Sud-Ouest	70.29.1441 V
- 3	- prise du Sud-Ouest	70.29.1434 V
- 4	Vue d'ensemble prise du Sud-Ouest	70.29.1433 V
- 5	Façade Ouest : portail, vue d'ensemble	70.29.1448 V
- 6	- portail, détail de la niche	70.29.1493 X
- 7	- linteau daté au Sud	70.29.1491 X
- 8	- crossette du rampant Sud	70.29.1494 X
- 9	Clocher : face Sud, vue d'ensemble	70.29.1442 V
- 10	- faces Est et Nord, vue d'ensemble	68.29.298 X
- 11	- inscription sur la face Sud de la souche	70.29.1488 X
- 12	- balustrade, face Sud	70.29.1489 X
- 13	- fausse-gargouille, angle Sud-Ouest	70.29.1492 X
- 14	Façade Sud : vue d'ensemble	70.29.1444 V
- 15	Ossuaire : vue d'ensemble	70.29.1438 V
- 16	- face Sud, vue d'ensemble	68.29.296 X
- 17	- face Sud, vue d'ensemble prise du Sud-Ouest	68.29.295 X
- 18	Porche Sud : face Sud, vue d'ensemble	70.29.1445 V
- 19	- détail de la porte	68.29.297 X
- 20	- lanternon Ouest, détail	70.29.1446 V
- 21	- pignon, niche centrale	70.29.1454 V
- 22	- pignon, détail du couronnement	70.29.1490 X

Fig. 23	Porche Sud : pignon, inscription à gauche de la niche	70.29.1495 X
- 24	- - pignon, inscription à droite de la niche	70.29.1496 X
- 25	- - face Est	70.29.1443 V
- 26	Façade Sud : partie Est, vue d'ensemble	70.29.1449 V
- 27	- - ouvertures, détail	70.29.1447 V
- 28	Chevet : vue d'ensemble prise du Nord-Est	68.29.299 X
- 29	- pan Sud-Est	70.29.1451 V
- 30	- pignons, angle Sud-Est	70.29.1452 V
- 31	- crossette datée sur le pan Sud-Est	70.29.1498 X
- 32	- date sur le pignon central	70.29.1497 X
- 33	- pan central et pan Nord-Est	70.29.1608 X
- 34	Façade Nord : vue d'ensemble	70.29.1439 V

Vues intérieures

Fig. 35	Nef et chœur : vue axiale vers l'Est	70.29.1040 V
- 36	- : vue axiale vers l'Ouest	70.29.1038 V
- 37	Bras Nord du transept; vue diagonale Sud-Ouest/Nord-Est	70.29.1039 V
- 38	Chœur; vue axiale vers l'Est	70.29.1074 V
- 39	Collatéral Sud : extrémité Ouest	70.29.1269 V
- 40	Collatéral Sud : porte à l'extrémité Ouest	68.29.287 X
- 41	Nef : arcades Sud, vue d'ensemble - face Nord	70.29.1236 V
- 42	- arcades Sud, vue d'ensemble - face Sud	70.29.1051 V
- 43	Arcades Sud : support 1, face Est - chapiteau	70.29.1775 X
- 44	- - pilier 2, face Est	70.29.1264 V
- 45	- - pilier 3, face Ouest	70.29.1265 V
- 46	- - pilier 3, face Ouest, chapiteau	70.29.1776 X
- 47	- - pilier 4, face Est, chapiteau	70.29.1386 X
- 48	- - pilier 5, face Nord	70.29.1266 V
- 49	- - - face Ouest	70.29.1053 V
- 50	- - - décor sur la face Ouest	70.29.1072 V
- 51	- - - décor, face Sud	70.29.1385 X
- 52	- - - face Est, chapiteau	70.29.1773 X
- 53	- - pilier 6, face Ouest	70.29.1267 V
- 54	- - - face Ouest; chapiteau	70.29.1384 X
- 55	Collatéral Sud, arcade Est; vue d'ensemble, face Ouest	70.29.1052 V
- 56	- - - - chapiteau Nord	70.29.1383 X
- 57	- - - - chapiteau Sud	70.29.1382 X
- 58	Nef, arcades Nord : vue d'ensemble, face Sud	70.29.1037 V
- 59	Arcades Nord : pilier 1, face Est, chapiteau	70.29.1782 X
- 60	- - pilier 3, face Est, chapiteau	70.29.1786 X
- 61	- - arcade V, face Nord	70.29.1231 V

Fig. 62	Arcades Nord : pilier 4, face Est, chapiteau	70.29.1784 X
- 63	- - pilier 5, face Ouest, chapiteau	70.29.1785 X
- 64	- - pilier 5, face Est, chapiteau	70.29.1774 X
- 65	- - pilier 6, face Ouest, chapiteau	70.29.1783 X
- 66	Collatéral Nord, arcade Est : pilier Nord	70.29.1073 V
- 67	Croisée du transept, angle Sud-Ouest : chapiteau	70.29.1381 X
- 68	- - niche Nord-Est : vue d'ensemble	70.29.1270 V
- 69	- - niche Nord-Est : détail du culot	70.29.1487 X
- 70	- - niche Nord-Est : détail du couvrement	70.29.1268 V
- 71	Porche Sud : vue axiale vers le Nord	70.29.1273 V
- 72	- - porte, mur Nord	70.29.1274 V
- 73	- - couronnement de la porte, mur Nord	70.29.1275 V
- 74	Blochet, croisée, angle Nord-Est	70.29.1777 X
- 75	- - angle Sud-Est	70.29.1778 X
- 76	- - angle Nord-Ouest	70.29.1780 X
- 77	- - angle Sud-Ouest	70.29.1781 X
- 78	About de poinçon, croix	70.29.1485 X
- 79	- - chœur	70.29.1486 X
- 80	Blochet, chœur, mur Nord	70.29.1779 X

Portail de l'enclos

Fig. 81	Face Sud, vue d'ensemble	70.29.1455 V
- 82	- - détail du contrefort Est	70.29.1450 V
- 83	- - pignon, détail	70.29.1435 V

Calvaire

Fig. 84	Face Ouest, vue générale	70.29.1435 V
---------	--------------------------	--------------

Mobilier

Fig. 1	Pierre tombale	70.29.1260 V
Fig. 1	Confessionnal	70.29.1254 V
- 2	- - détail porte	70.29.1257 V
- 3	- - - -	70.29.1258 V
- 4	- - - - le Bon Pasteur	70.29.1256 V
- 5	- - détail couronnement	70.29.1259 V
- 6	- - détail du dôme	70.29.1255 V

Fig. 1	Autel-retable du choeur				70.29.1045 V
- 2	-	-	-	détail autel	70.29.1050 V
- 3	-	-	-	- -	70.29.1047 V
- 4	-	-	-	détail tableau	68.29.291 X
- 5	-	-	-	couronnement	70.29.1046 V
- 6	-	-	-	détail gauche	70.29.1048 V
- 7	-	-	-	- -	70.29.1069 V
- 8	-	-	-	détail colonne	70.29.1068 V
- 9	-	-	-	détail antépendium	70.29.1071 V
- 10	-	-	-	- -	70.29.1070 V
- 11	-	-	-	détail piedestal colonne	70.29.1049 V
- 12	-	-	-	- - -	70.29.1271 V
- 13	-	-	-	détail tabernacle	70.29.1066 V

Fig. 1	Autel-retable du bras Sud				70.29.1043 V
- 2	-	-	-	détail antépendium	70.29.1063 V
- 3	-	-	-	- - -	70.29.1065 V
- 4	-	-	-	- - -	70.29.1064 V
- 5	-	-	-	- - -	70.29.1062 V
- 6	-	-	-	détail tableau central	70.29.1044 V
- 7	-	-	-	détail tableau supérieur	68.29.293 X
- 8	-	-	-	détail piédestal colonne	70.29.1067 V
- 9	-	-	-	détail gradins	70.29.1060 V
- 10	-	-	-	détail antépendium	70.29.1061 V

Fig. 1	Autel-retable du bras Nord				70.29.1041 V
- 2	-	-	-	détail antépendium	68.29.292 X
- 3	-	-	-	- -	70.29.1248 V
- 4	-	-	-	détail tabernacle	70.29.1249 V
- 5	-	-	-	détail gradins	70.29.1250 V
- 6	-	-	-	détail couronnement	70.29.1282 V
- 7	-	-	-	détail tableau	70.29.1042 V

Fig. 1 Statue, Christ ressuscité 010 V 1488

Fig. 1 Statue, Vierge 70.29.1272 V

Fig. 1 Statue, Vierge à l'Enfant (1) 70.29.1501 X

Fig. 1 Statue, Vierge à l'Enfant (2) 70.29.1244 V

Fig. 1	Statue de sainte Barbe				70.29.1057 V
- 2	-	-	-	profil	70.29.1058 V
- 3	-	-	-	-	70.29.1059 V

Fig. 1	Statue de sainte Catherine	70.29.1054 V
- 2	- - - - - vue de trois-quarts droite	70.29.1055 V
- 3	- - - - - - - - gauche	70.29.1056 V
Fig. 1	Statue de saint Crépin	70.29.1246 V
- 2	- - - - -	70.29.1247 V
Fig. 1	Statue de saint Crépinien	70.29.1276 V
Fig. 1	Statue de saint Grégoire	70.29.1245 V
Fig. 1	Statue de saint Herbot	70.29.1239 V
- 2	- - - - - vue de trois-quarts gauche	70.29.1238 V
Fig. 1	Statue de saint Joseph	70.29.1243 V
Fig. 1	Statue de saint Nicolas	70.29.1277 V
- 2	- - - - - revers	70.29.1278 V
- 3	- - - - - profil droit	70.29.1280 V
- 4	- - - - - profil gauche	70.29.1279 V
- 5	- - - - - détail des trois enfants	70.29.1281 V
Fig. 1	Statue de saint Maudez	70.29.1261 V
- 2	- - - - - vue de trois-quarts, droite	70.29.1262 V
- 3	- - - - - vue de trois-quarts, gauche	70.29.1263 V
Fig. 1	Statue géminée - Christ souffrant	70.29.1235 V
- 2	- - - Saint Jean (?)	70.29.1230 V
- 3	- - - profil	70.29.1229 V
- 4	- - - -	70.29.1237 V
- 5	- - - Détail tête de saint Jean (?)	70.29.1234 V
- 6	- - - détail tête du Christ	70.29.1232 V
Fig. 1	Groupe Vierge de Pitié	70.29.1241 V
- 2	- - - - - vue de trois-quarts, gauche	70.29.1251 V
- 3	- - - - - vue de trois-quarts, droite	70.29.1240 V
Fig. 1	Calvaire - groupe de la Crucifixion	70.29.1436 V
- 2	- - - groupe du Jugement Dernier	70.29.1437 V
Fig. 1	Groupe de l'Annonciation, la Vierge	70.29.1499 X
- 2	- - - Ange Gabriel	70.29.1500 X
Fig. 1	Groupe Sainte Anne Trinitaire	70.29.1253 V
- 2	- - - - - vue de trois-quarts, droite	70.29.1252 V
- 3	- - - - - profil gauche	70.29.1233 V
- 4	- - - - - détail des visages	70.29.1242 V
- 5	- - - - - - - -	010 V 1481

Orfèvrerie

Fig. 1	Calice	71.29.577 X
Fig. 1	Statuette - Vierge à l'Enfant	71.29.303 X

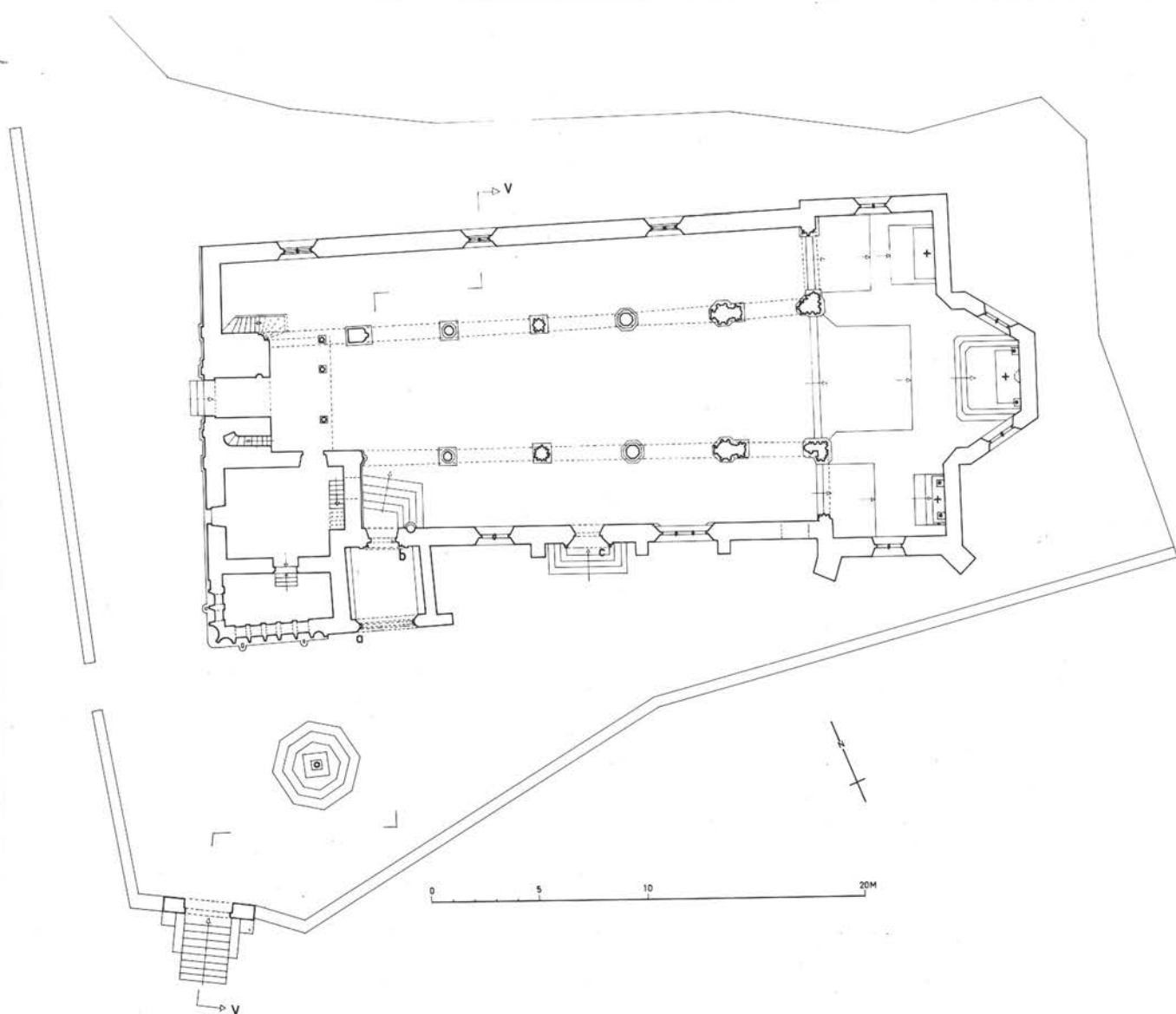
EGLISE NOTRE DAME DE CHATEAULIN

Plan

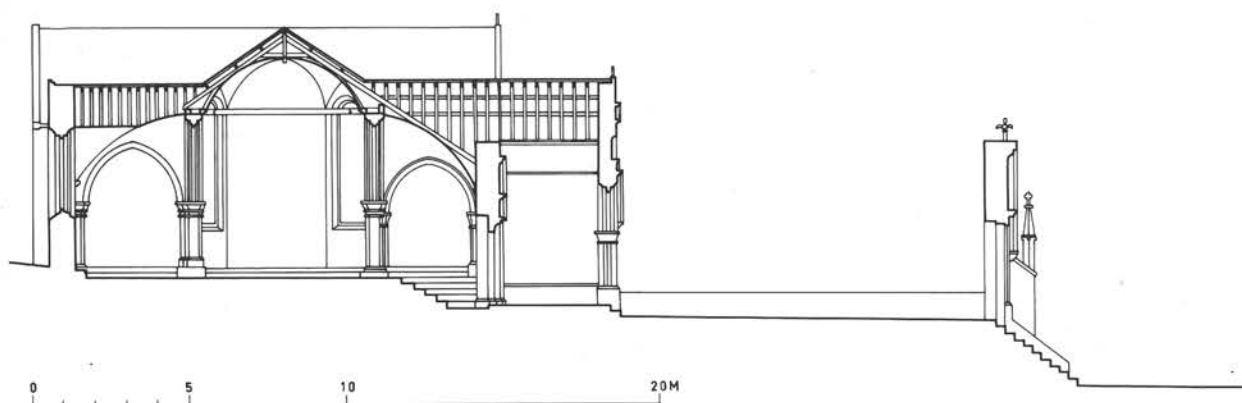
Cliché DAGORN

78.29.940N

Pl. I



		2
	CHATEAULIN Finistère	
	Eglise Notre Dame de Chateaulin	
	H. Benoist	G. Peiter
		1967



COUPE TRANSVERSALE VV

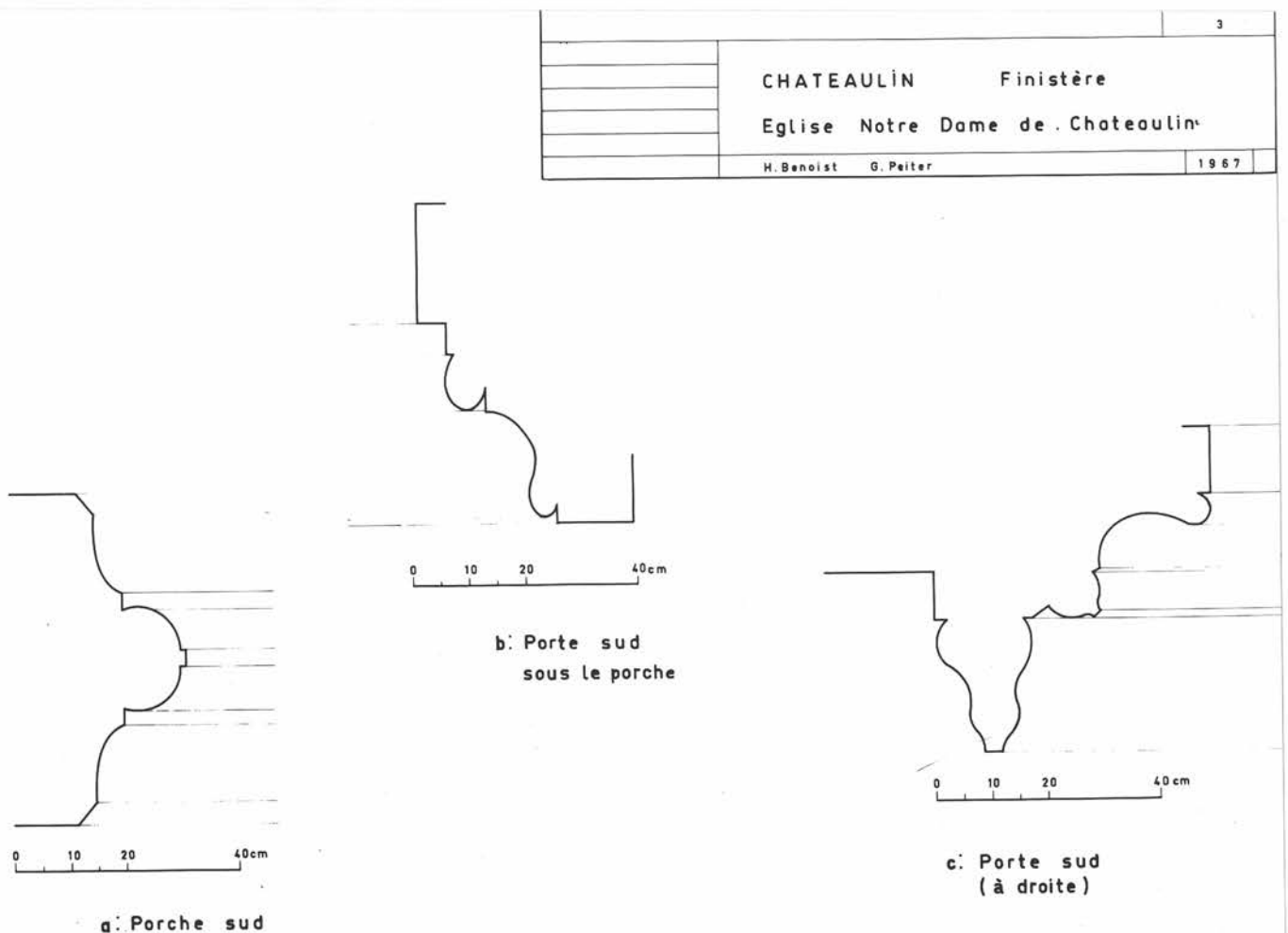
EGLISE NOTRE DAME DE CHATEAULIN

a : porche Sud
Détails - b : porche Sud, porte Nord
c : porte Sud et nef

Cliché DAGORN

78.29.942N

Pl. III



EGLISE NOTRE-DAME

DESSIN de Benoist, publ.
dans "La Galerie Armori-
caine", 1844-1851

Cliché DAGORN

65-29-675 Z

Doc. 1

GALERIE ARMORICAINE.



CHATEAULIN. *Chapelle de la Vierge*

EGLISE NOTRE-DAME

Lith. de Jacottet d'après un
dessin de GAUCHEREL

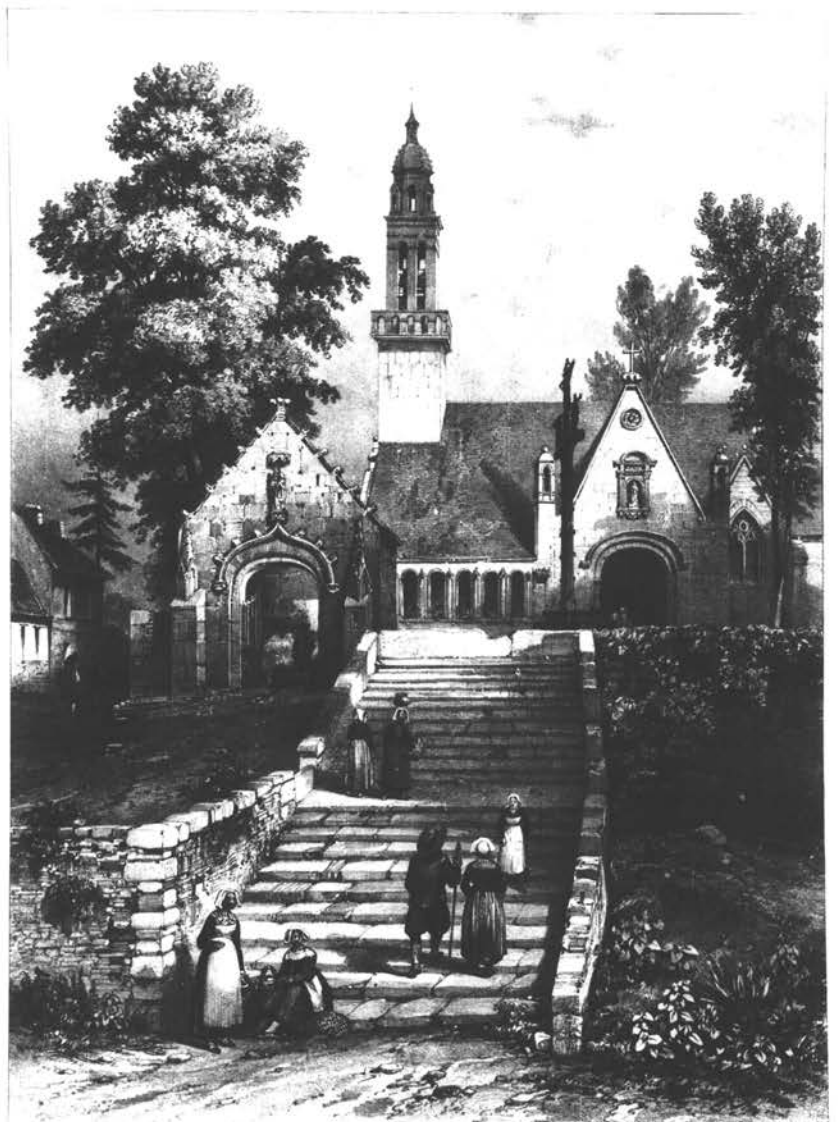
dans:

Taylor/Nodier "Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France", 1845-1846, t.II

Cliché Dagorn

65-29-746 Z

Doc. 2



Eglise de Chateaulin



EGLISE NOTRE-DAME

Lith. d'Eugène CICERI d'après
un dessin de Félix Benoist

dans:

"La Bretagne Contemporaine",
1865, vol: III, p. 37

Cliché Dagorn

65-29-659 Z

Doc. 3

LA BRETAGNE CONTEMPORAINE



1865-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

CHATEAULIN (Finistère)
Vue prise de la Chapelle de l'ancien cimetière



CHATEAULIN 29

Eglise Notre-Dame

Etat en 1830,

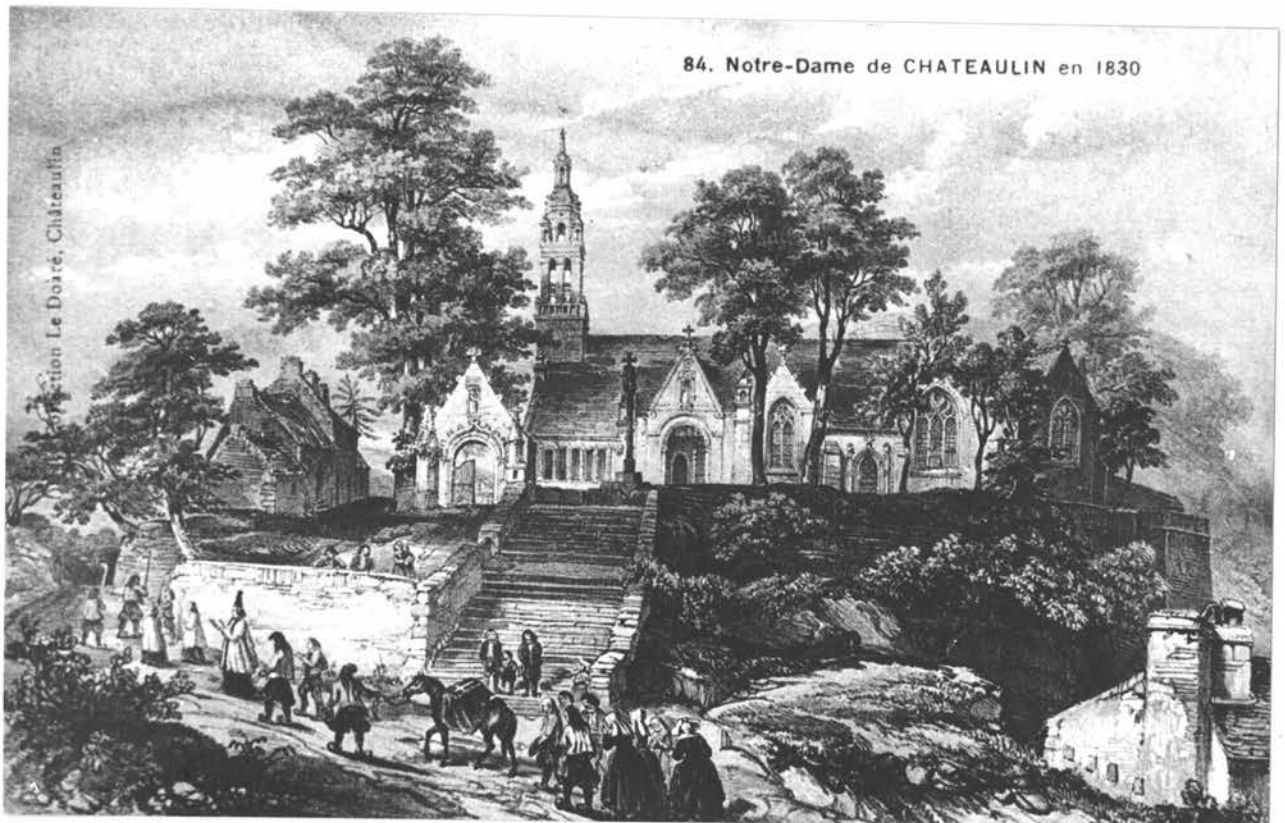
d'après une Carte Postale ancienne

REPRODUCTION

Cliché ARTUR

78.29.580 X

Doc. 4



EGLISE NOTRE DAME

Vue de situation prise du Sud

Cliché ARTUR

70.29.1440 V

Fig. 1



EGLISE NOTRE-DAME

Vue de situation prise du Sud-Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1441 V

Fig. 2



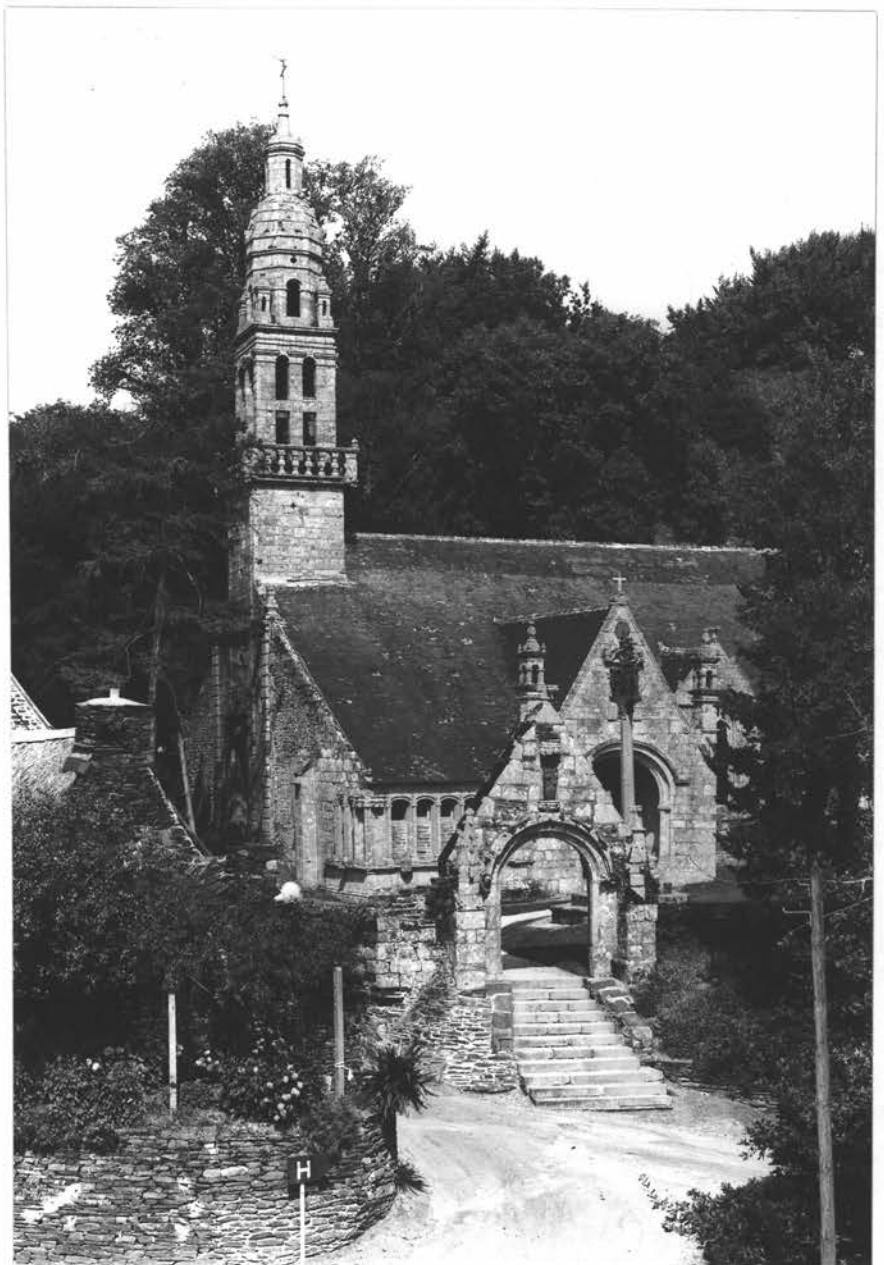
EGLISE NOTRE DAME

Vue de situation prise du Sud-Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1434 V

Fig. 3



EGLISE NOTRE DAME

Vue de situation prise du Sud-Oue

Cliché ARTUR

70.29.1433 V

Fig. 4



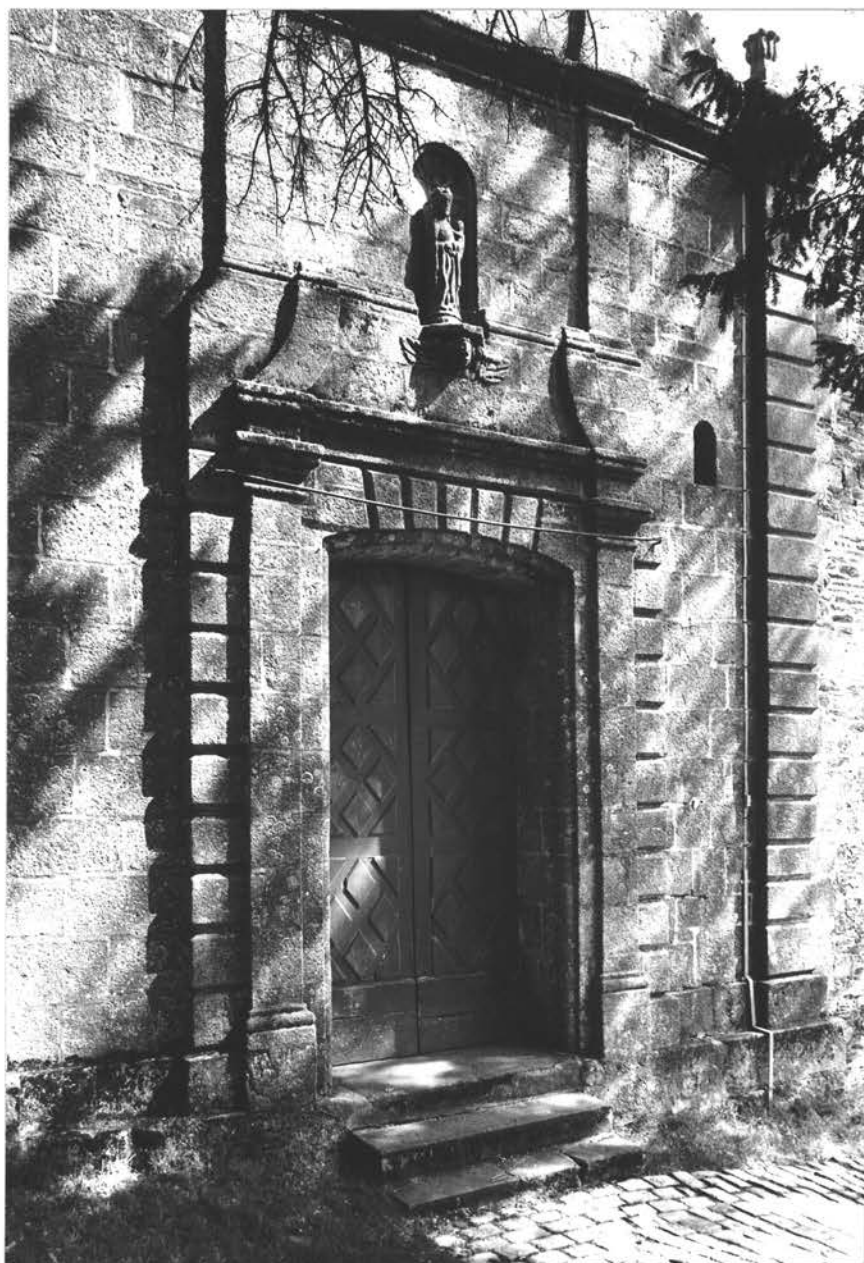
EGLISE NOTRE DAME

Façade Ouest : portail,
vue d'ensemble

Cliché ARTUR

70.29.1448 V

Fig. 5



EGLISE NOTRE-DAME

Façade Ouest : portail, détail de la niche

Cliché ARTUR

70.29.1493 X

Fig. 6



Façade Ouest : linteau daté au Sud

Cliché ARTUR

70.29.1491 X

Fig. 7



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Façade Ouest : crossette du rampant Sud

Cliché ARTUR

70.29.1494 X

Fig. 8



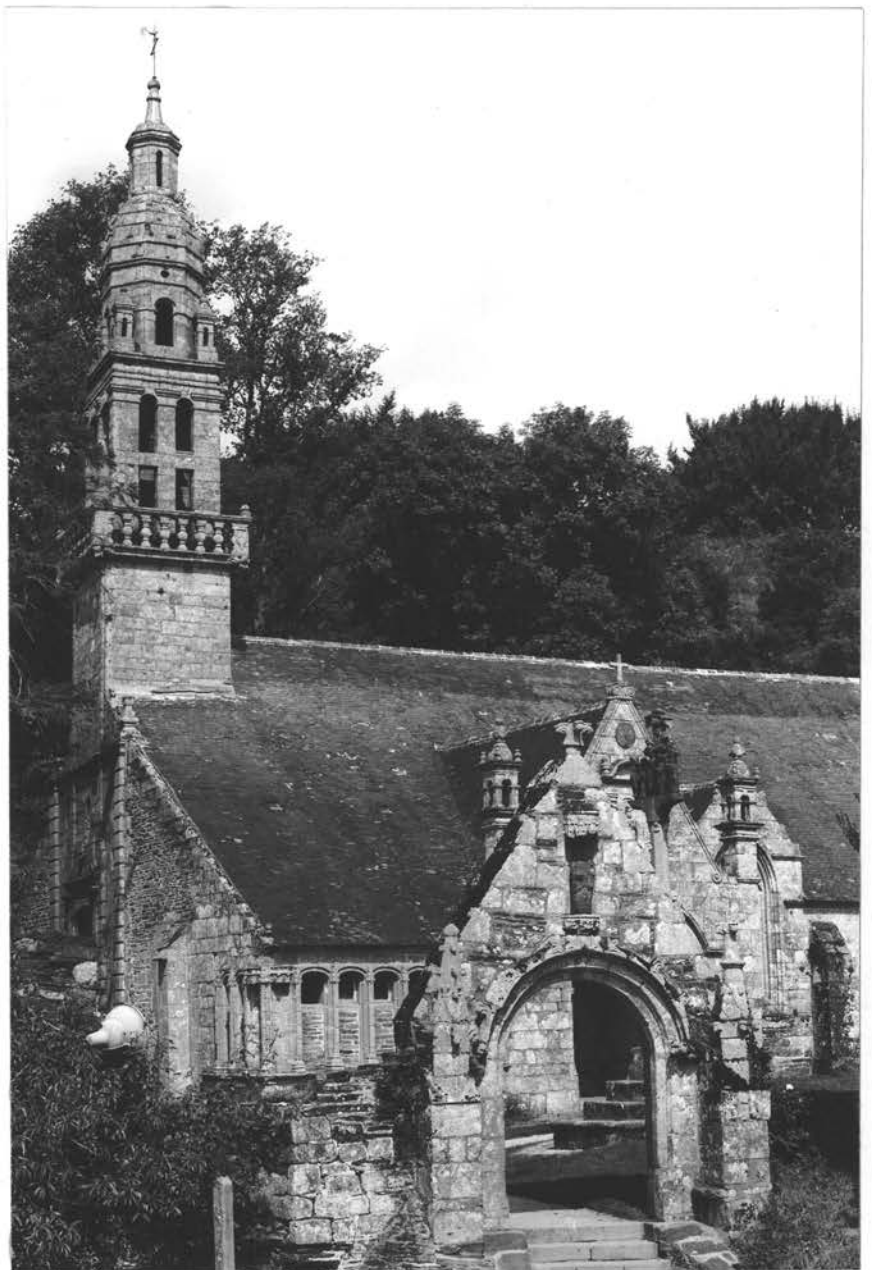
EGLISE NOTRE-DAME

Clocher : face Sud - vue d'ensemble

Cliché ARTUR

70.29.1442 V

Fig. 9



CHATEAULIN 29

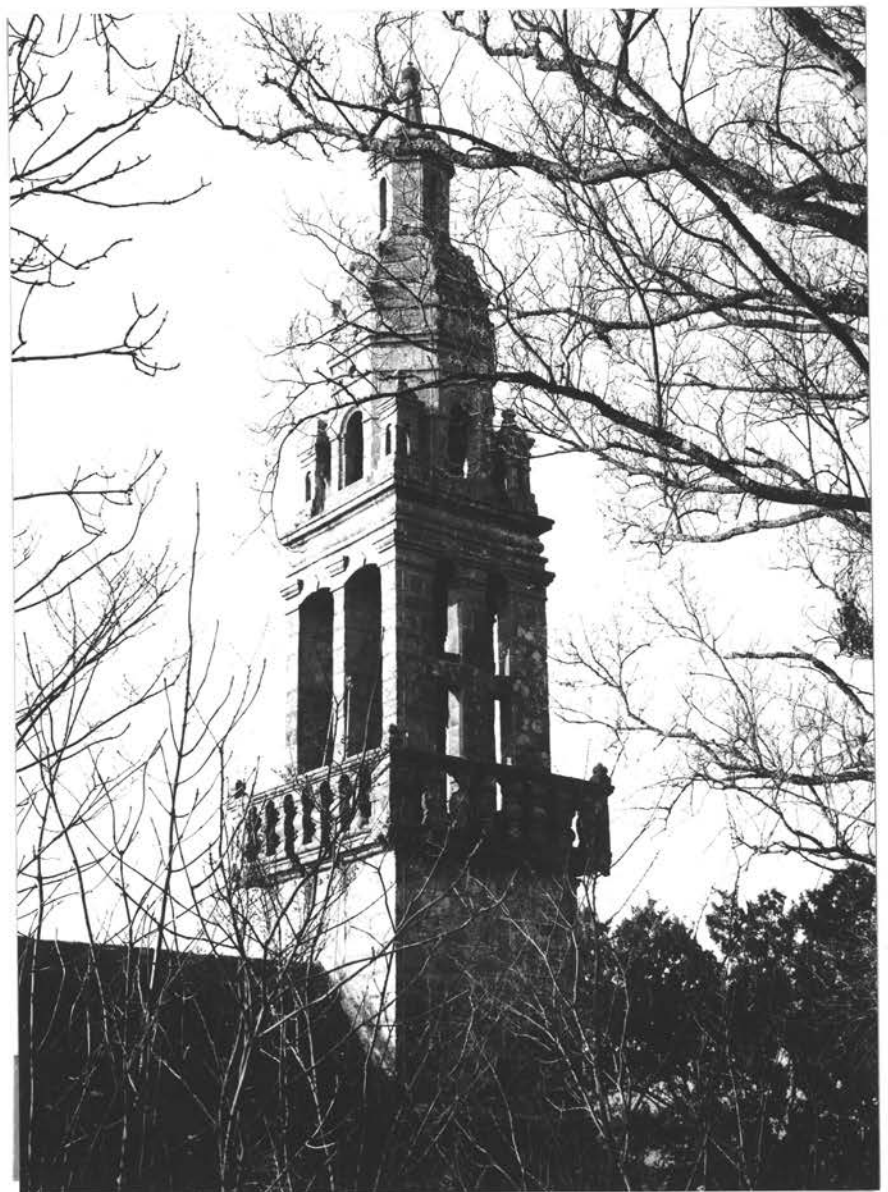
EGLISE NOTRE-DAME

Clocher : faces Est et Nord

Cliché LE DOARE

68.29.298 X

Fig. 10



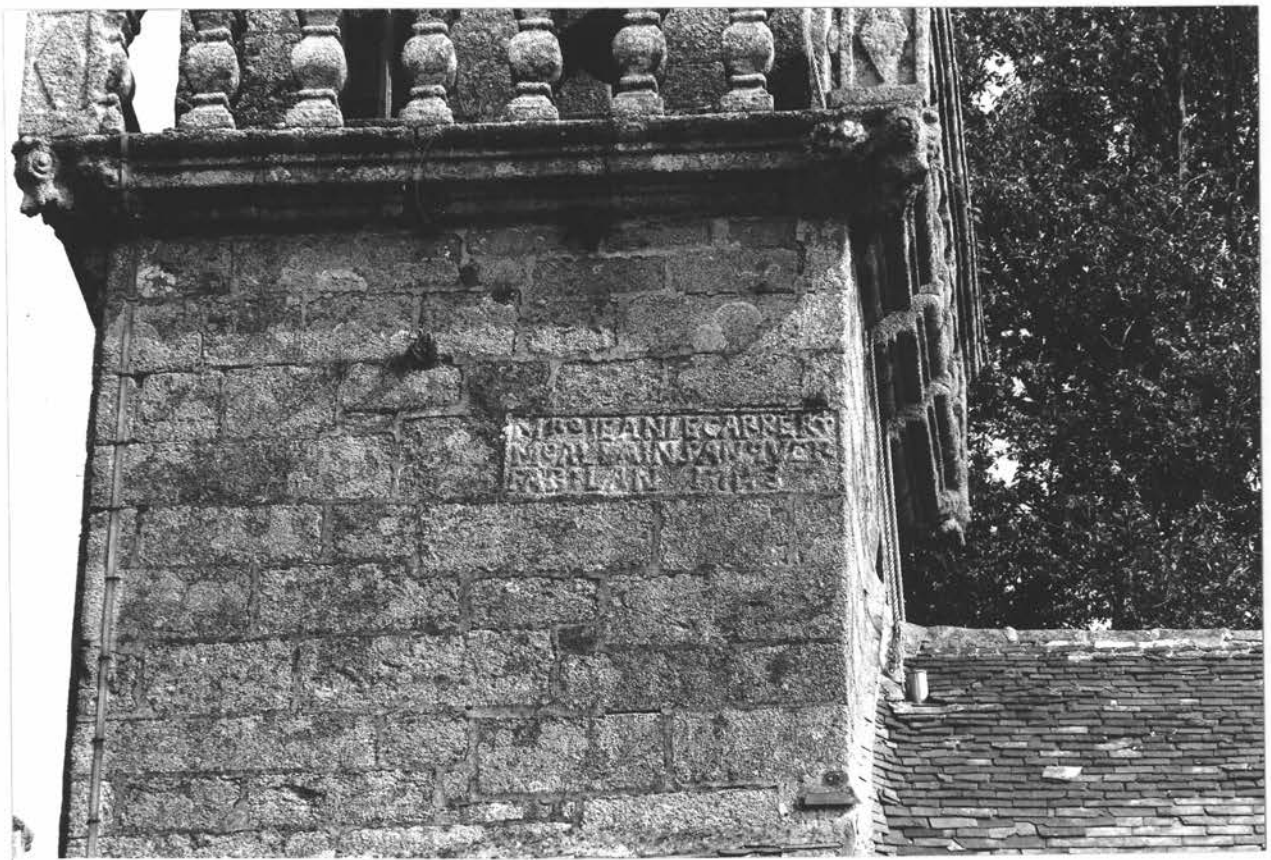
EGLISE NOTRE DAME

Clocher : détail de l'inscription
sur la face Sud

Cliché ARTUR

70.29.1488 X

Fig. 11



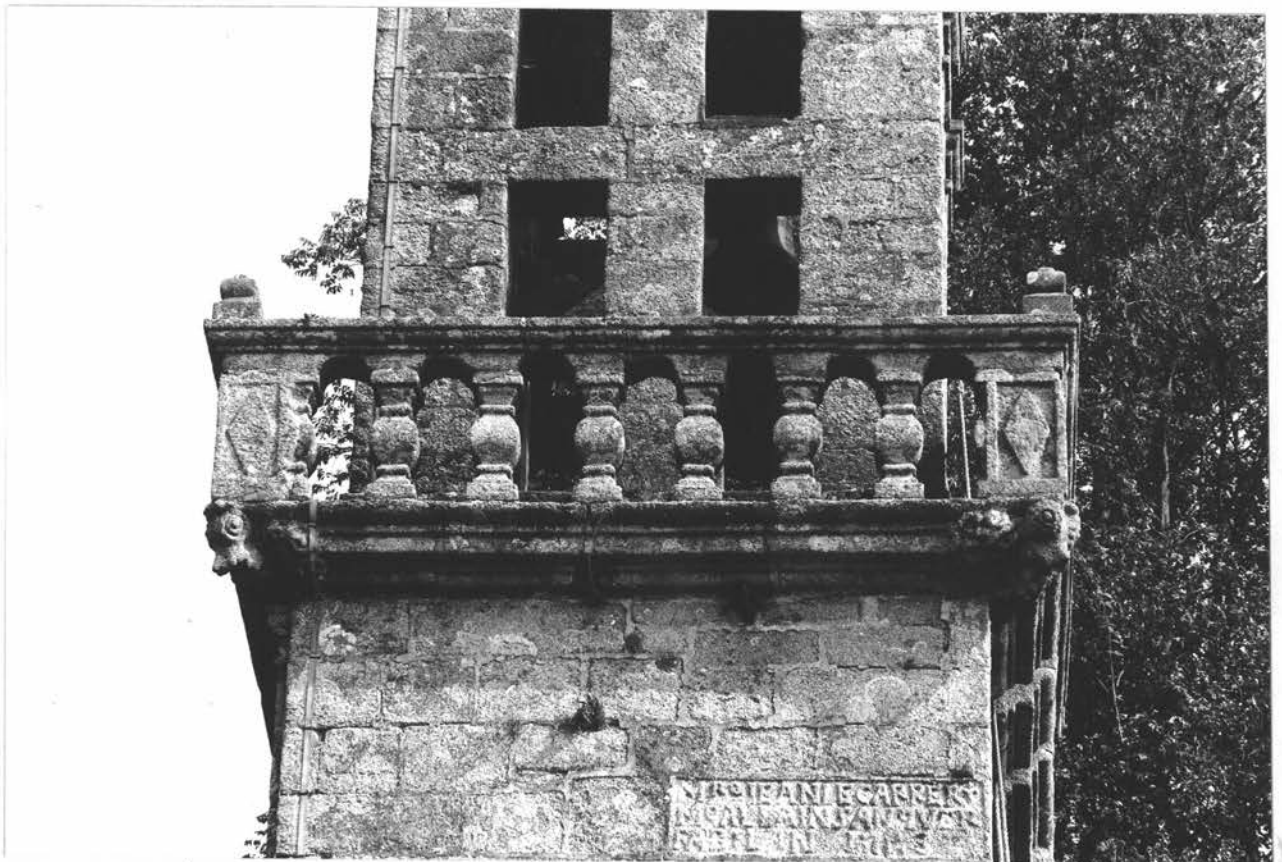
EGLISE NOTRE DAME

Clocher : balustrade sur la face Sud

Cliché ARTUR

70.29.1489 X

Fig. 12



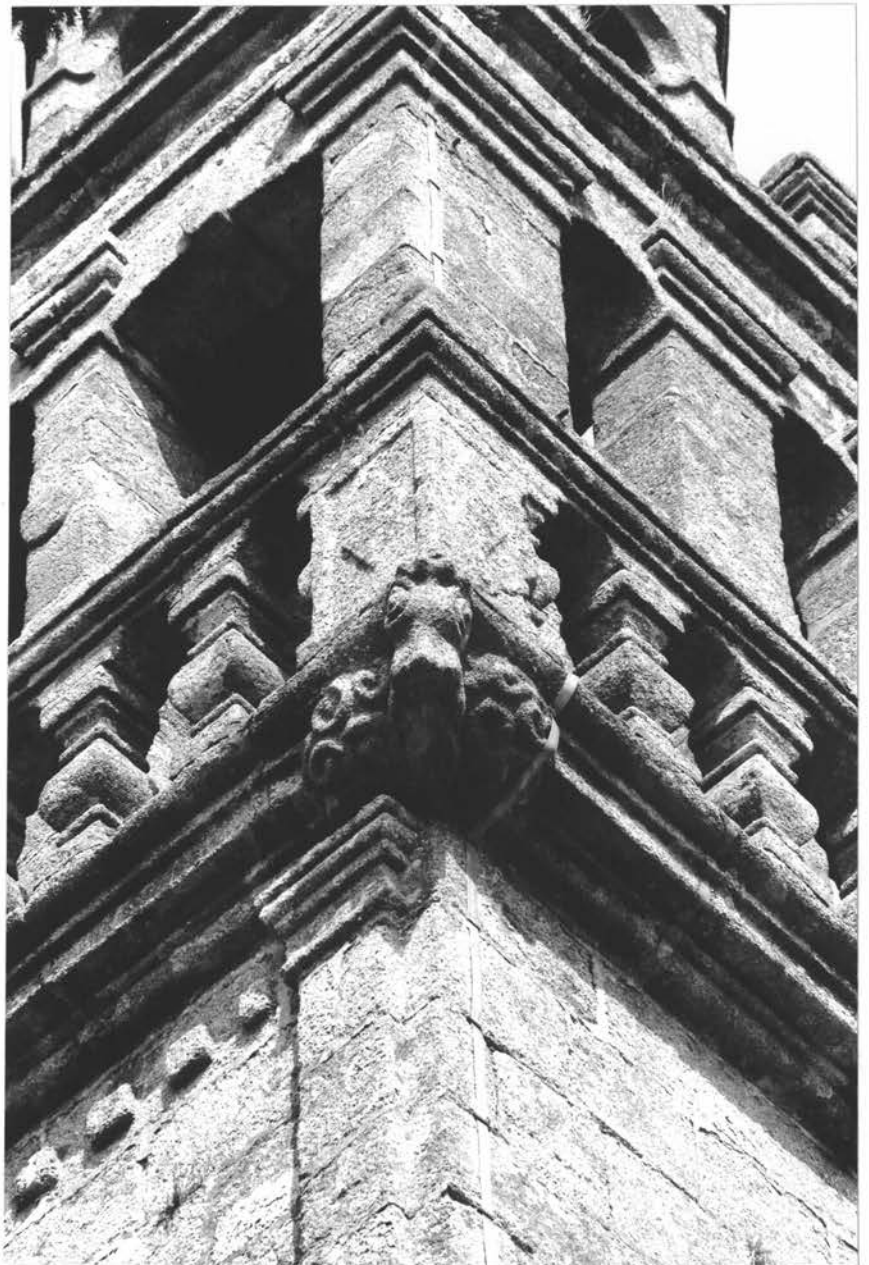
EGLISE NOTRE DAME

Clocher : fausse gargouille, angle
Sud-Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1492 X

Fig. 13



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Façade Sud - vue d'ensemble

Cliché ARTUR

70.29.1444 V

Fig. 14



CHATEAULIN 29

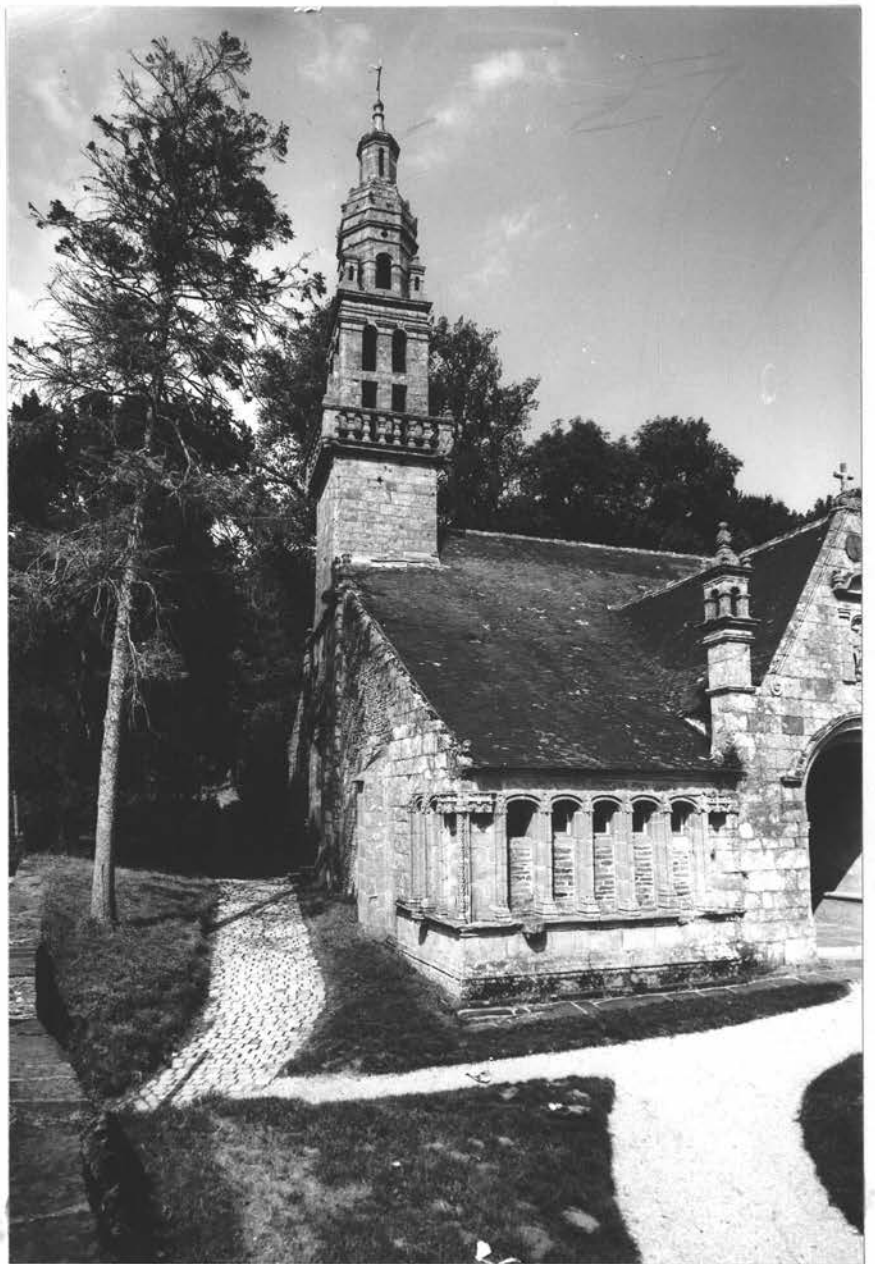
EGLISE NOTRE-DAME

Ossuaire - vue d'ensemble

Cliché ARTUR

70.29.1438 V

Fig. 15



CHATEAULIN 29

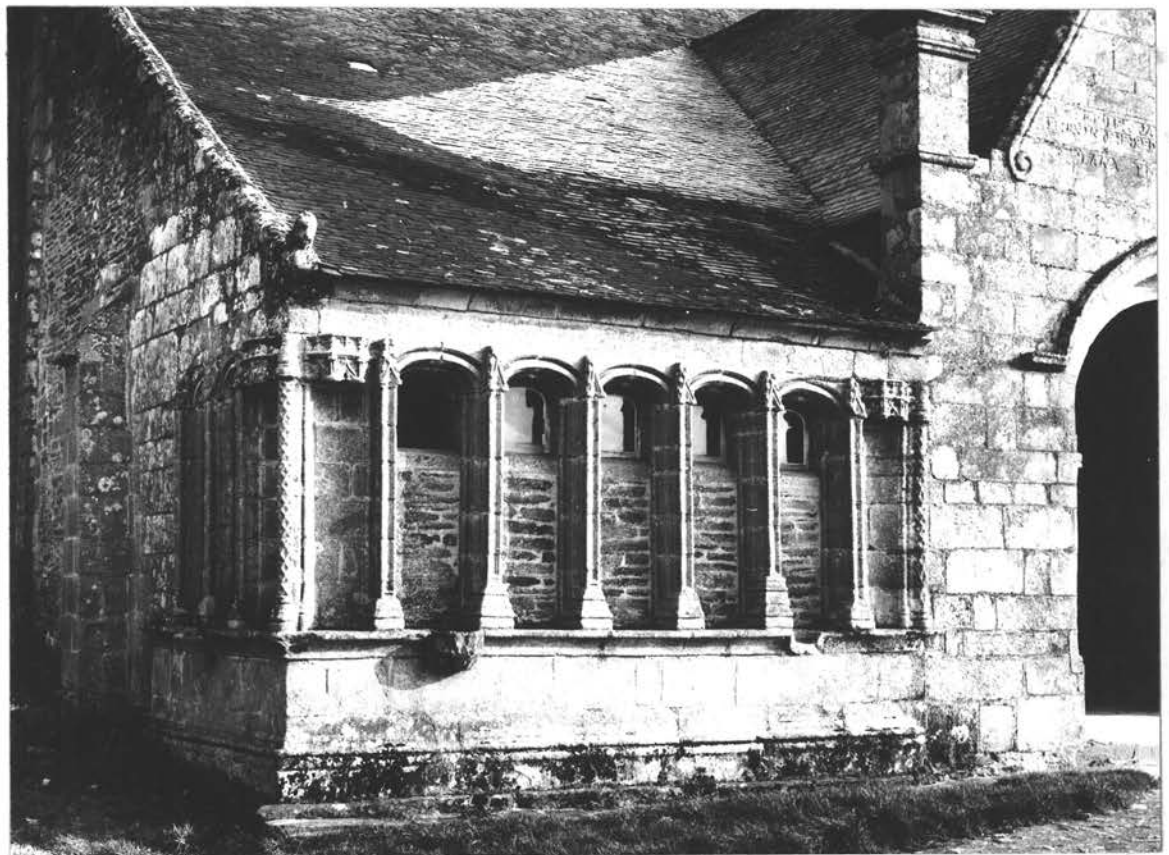
EGLISE NOTRE-DAME

Ossuaire : face Sud, vue d'ensemble

Cliché LE DOARE

68.29.296 X

Fig. 16



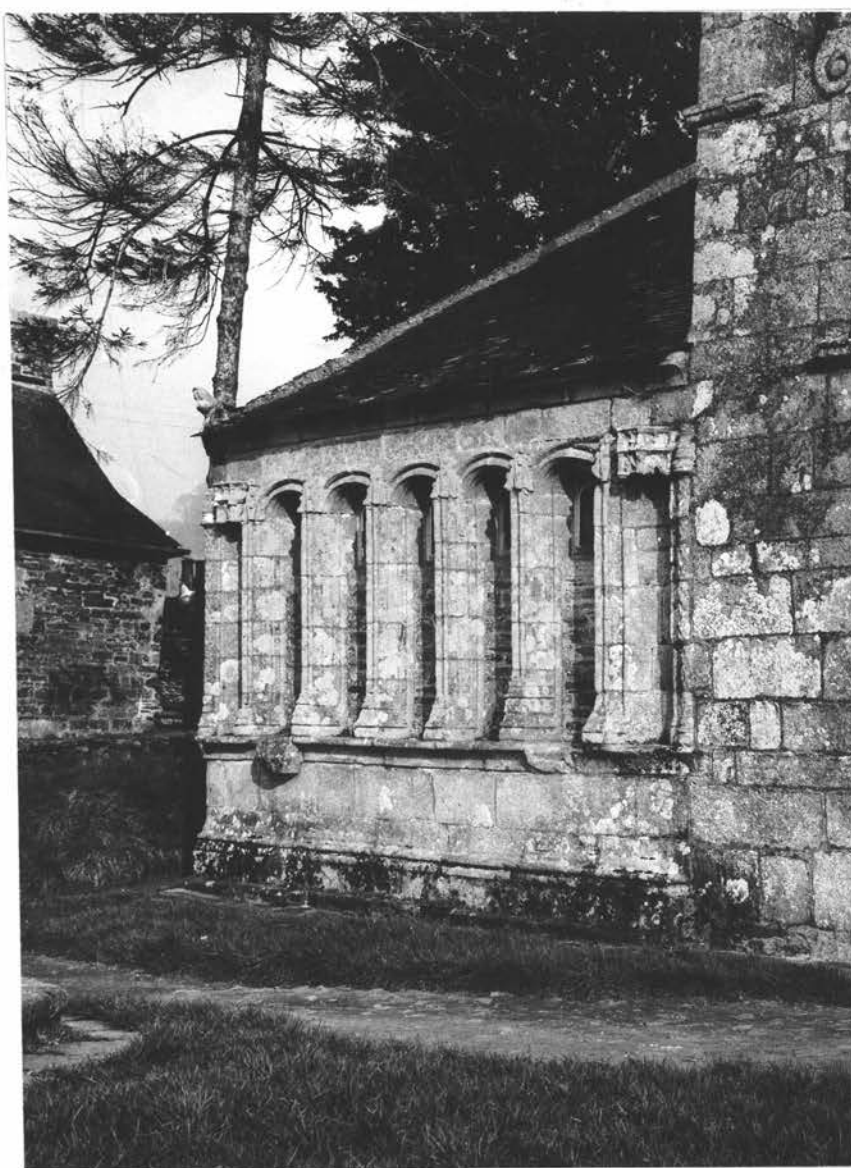
EGLISE NOTRE-DAME

Ossuaire : face Sud, vue d'ensemble
prise du Sud-Ouest

Cliché LE DOARE

68.29.295 X

Fig. 17



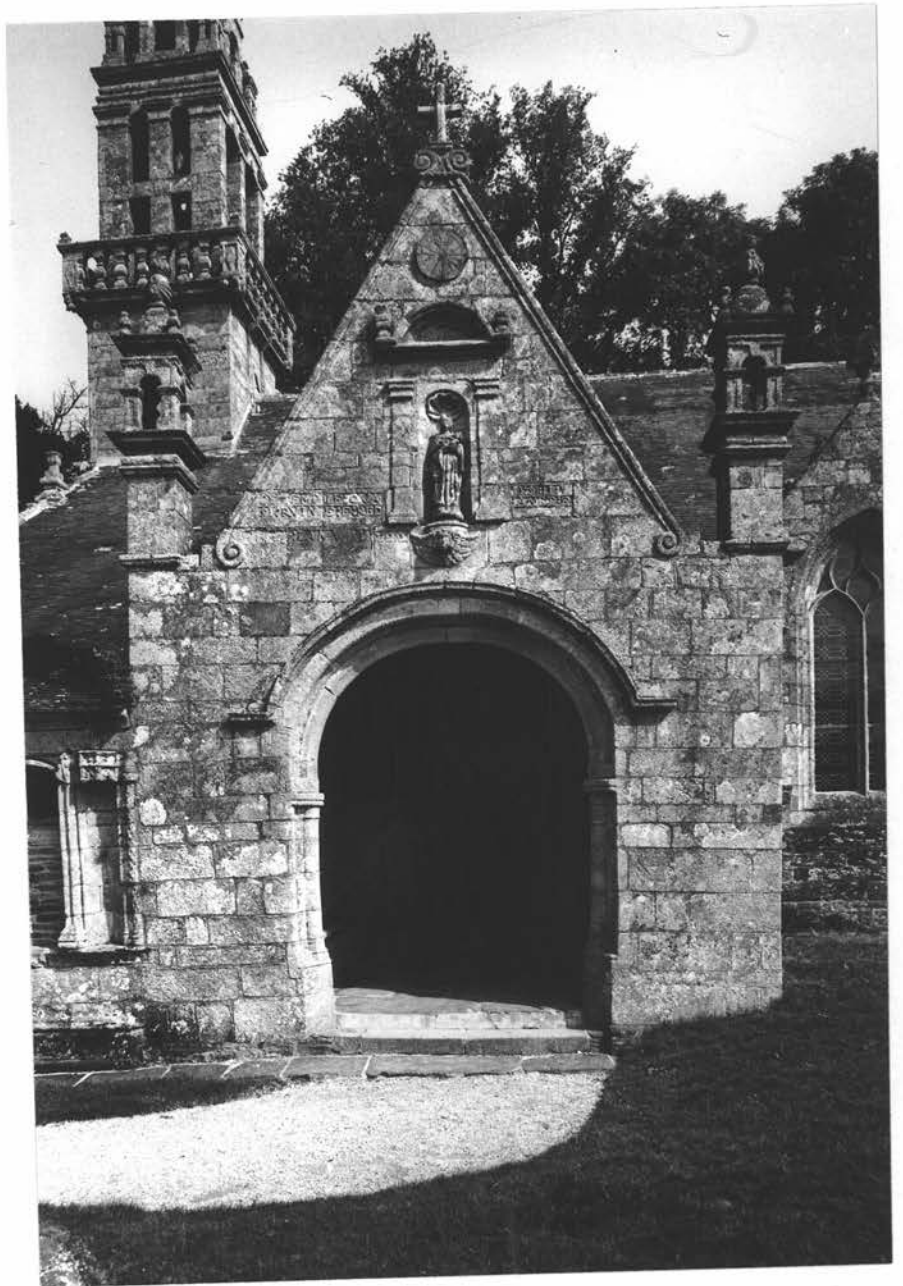
EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : face Sud - vue d'ensemble

Cliché ARTUR

70.29.1445 V

Fig. 18



CHATEAULIN · 29

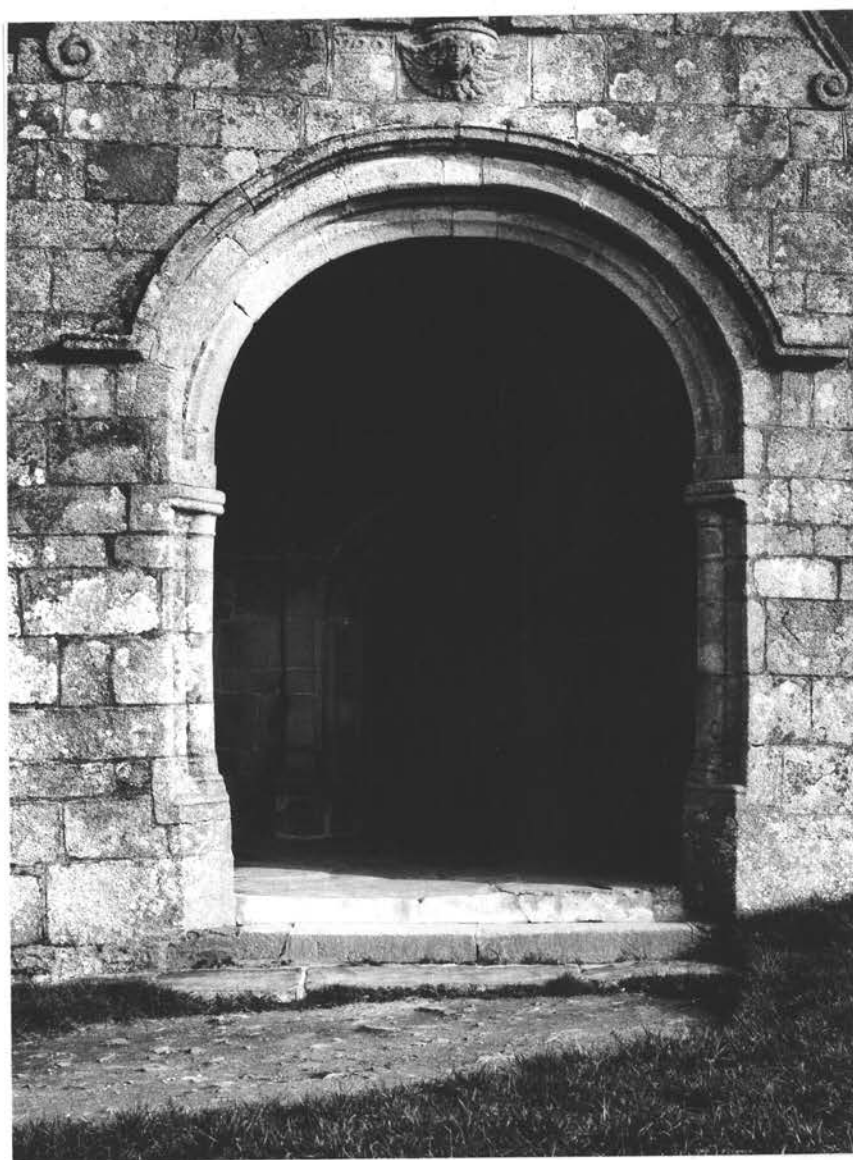
EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : détail de la porte

Cliché LE DOARE

68.29.297 X

Fig. 19



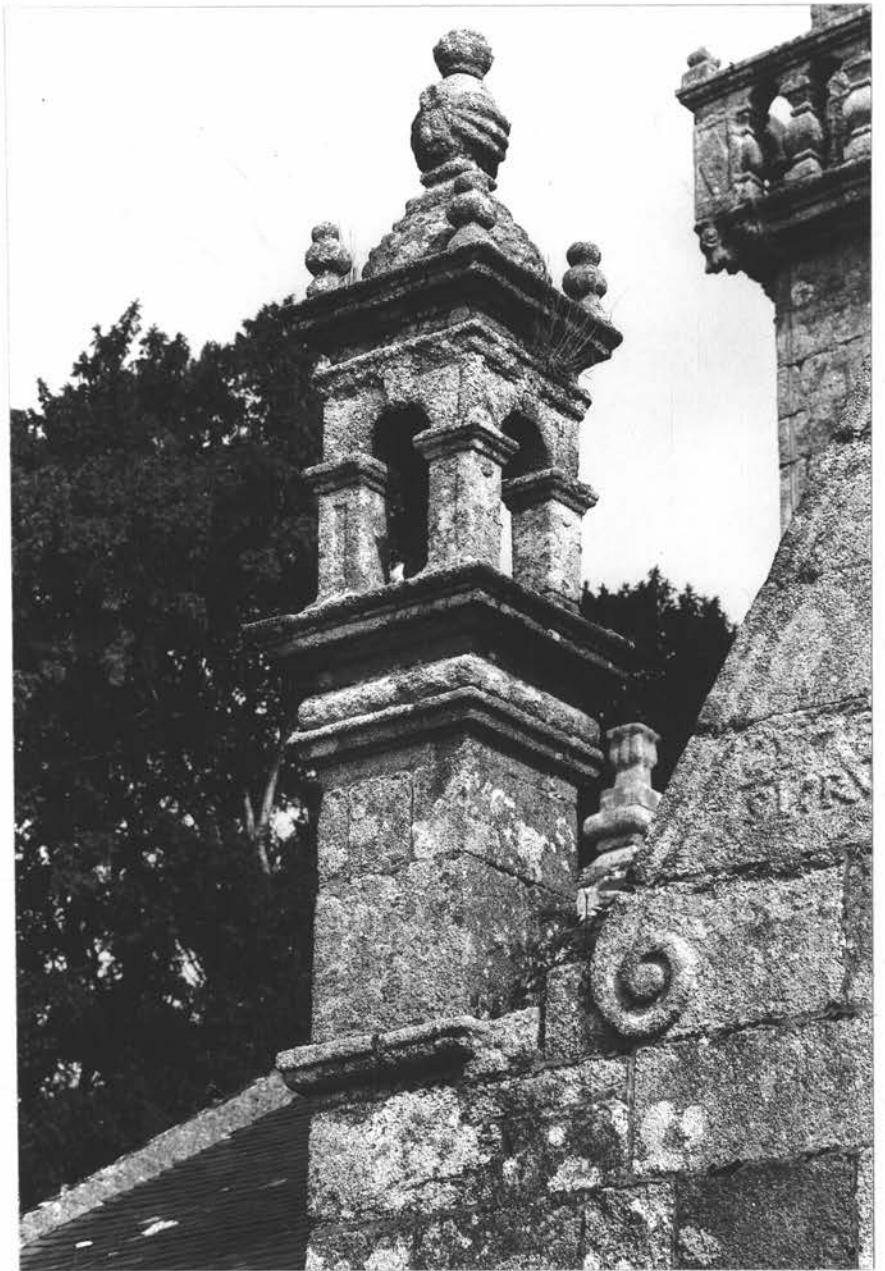
EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : lanternon Ouest, détail

Cliché ARTUR

70.29.1446 V

Fig. 20



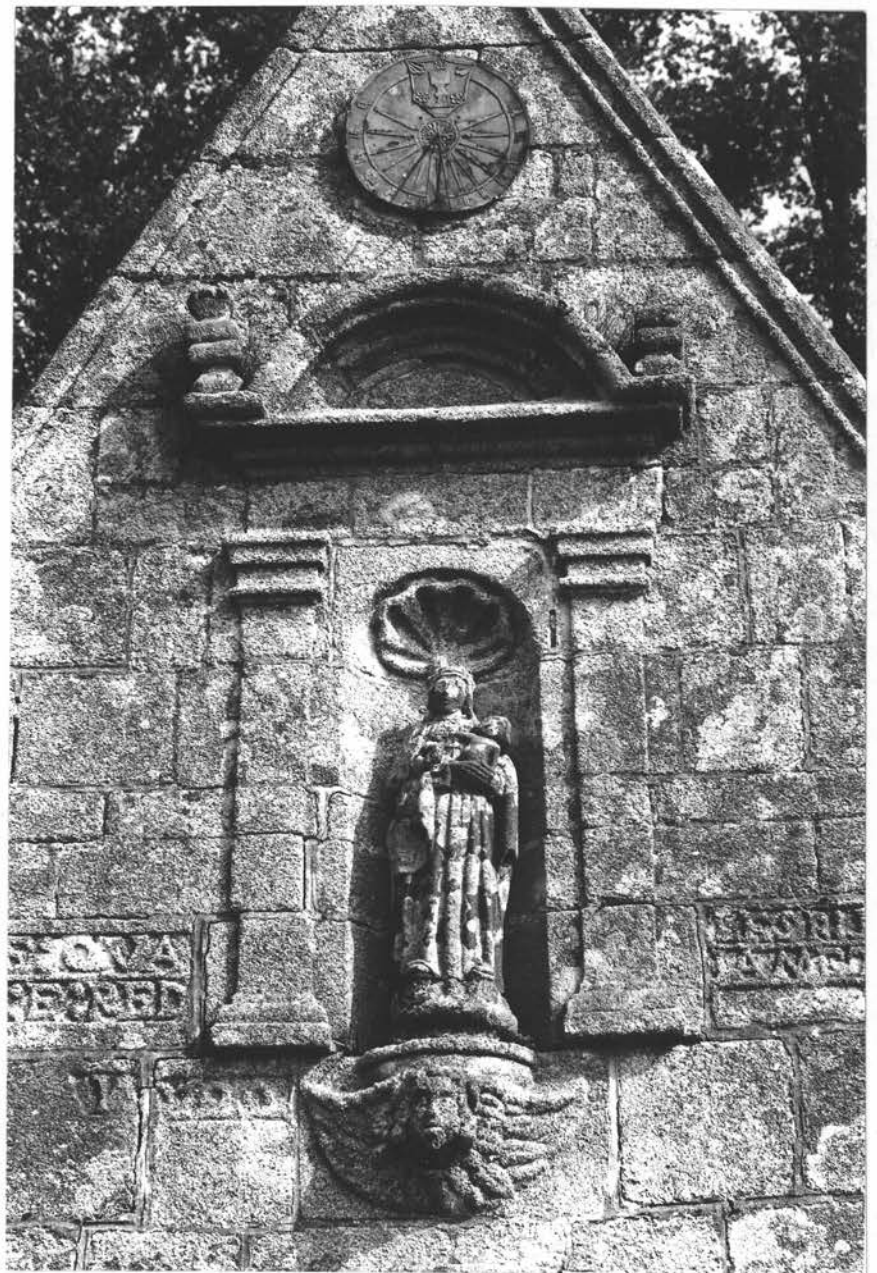
EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : pignon, niche centrale

Cliché ARTUR

70.29.1454 V

Fig. 21



EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : pignon, détail du couronnement

Cliché ARTUR

70.29.1490 X

Fig. 22



EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : inscription à gauche de la
niche

Cliché ARTUR

70.29.1495 X

Fig. 23



EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : inscription à droite de la
niche

Cliché ARTUR

70.29.1496 X

Fig. 24



CHATEAULIN 29

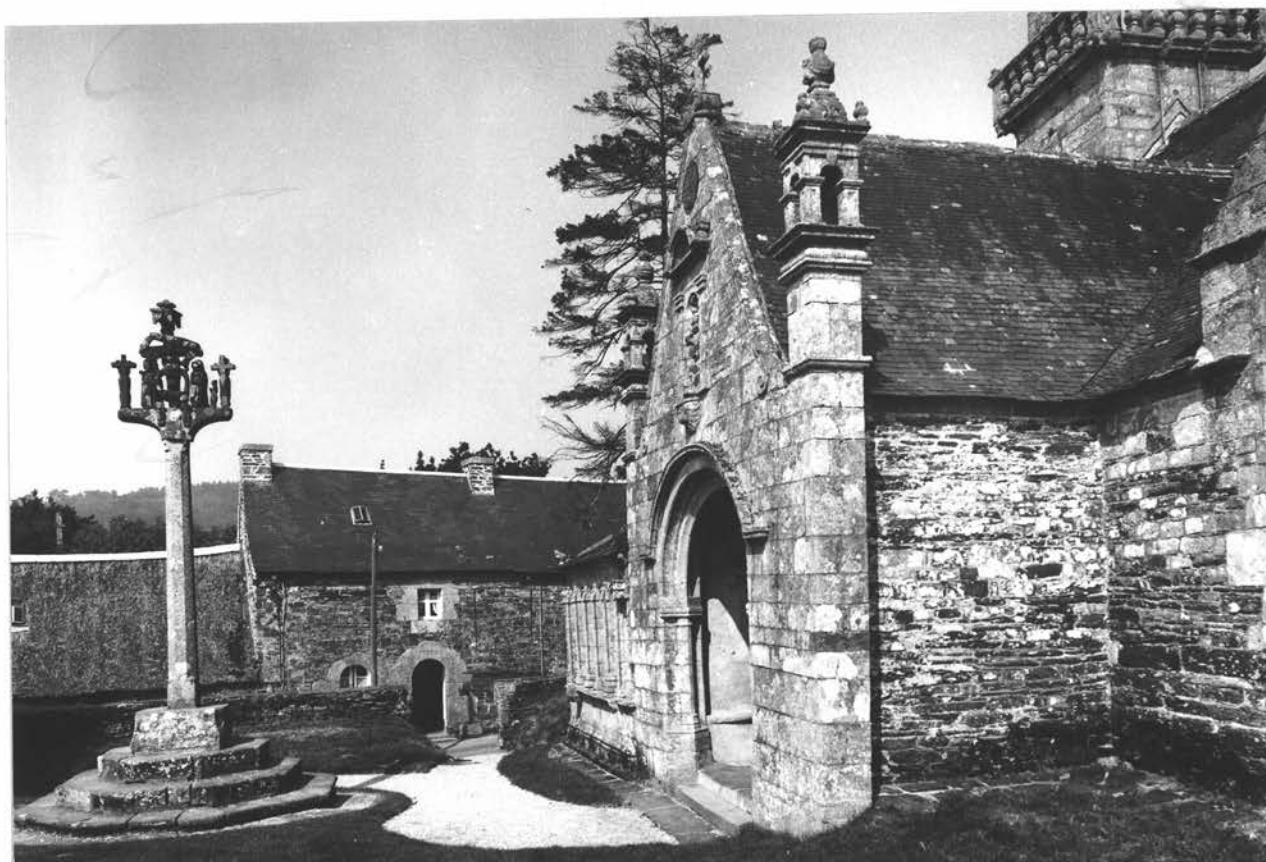
EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : face Est

Cliché ARTUR

70.29.1443 V

Fig. 25



EGLISE NOTRE-DAME

Vue d'ensemble de la façade Sud à l'Est
du porche

Cliché ARTUR

70.29.1449 V

Fig. 26



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Façade Sud : ouvertures, détail

Cliché ARTUR

70.29.1447 V

Fig. 27



EGLISE NOTRE-DAME

Chevet - vue d'ensemble prise du Nord-Est

Cliché LE DOARE

68.29.299 X

Fig. 28



CHATEAULIN 29

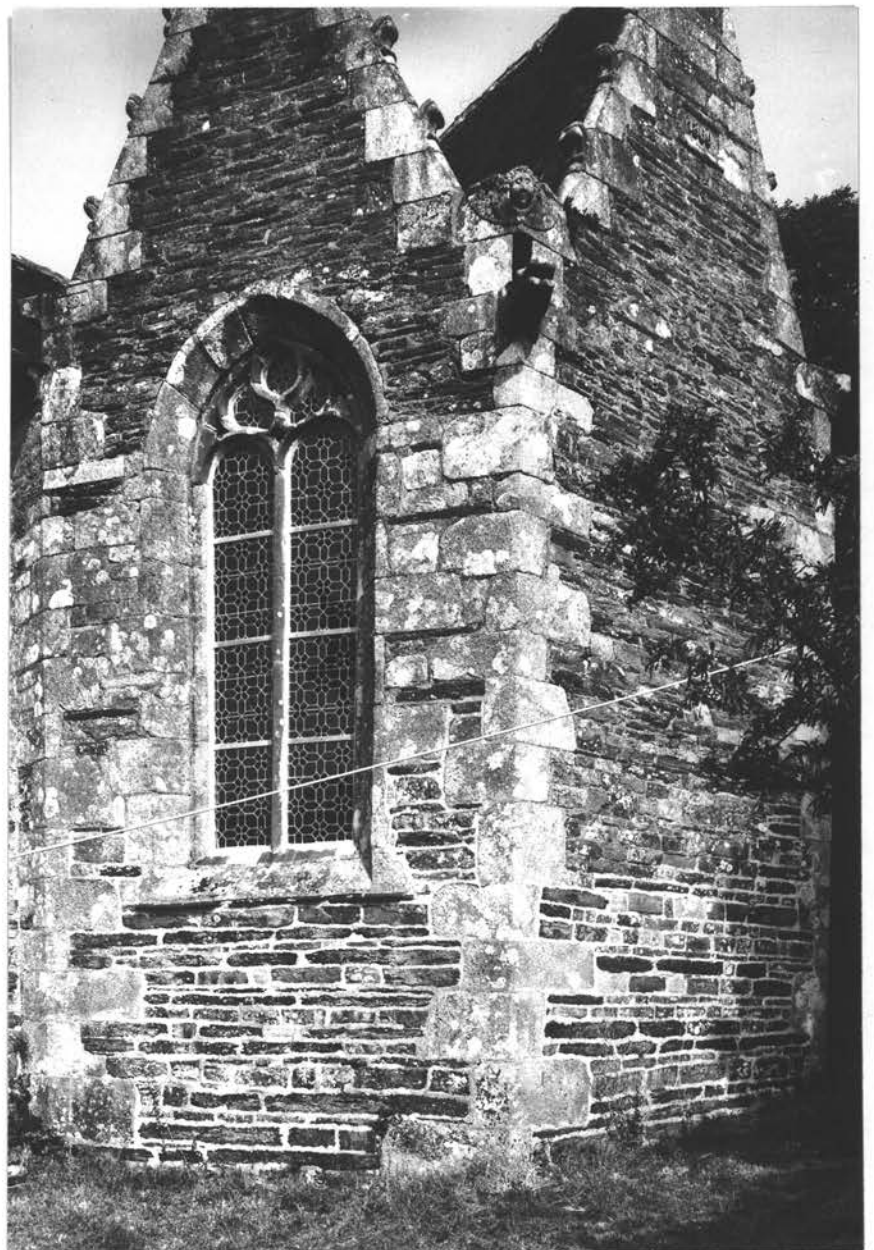
EGLISE NOTRE-DAME

Chevet : pan Sud-Est

Cliché ARTUR

70.29.1451 V

Fig. 29



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Chevet - pignons - angle Sud-Est

Cliché ARTUR

70.29.1452 V

Fig. 30



EGLISE NOTRE-DAME

Chevet - crossette datée sur le pan Sud-Est

Cliché ARTUR

70.29.1498 X

Fig. 31



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Chevet - date sur le pignon central

Cliché ARTUR

70.29.1497 X

Fig. 32



CHATEAULIN 29

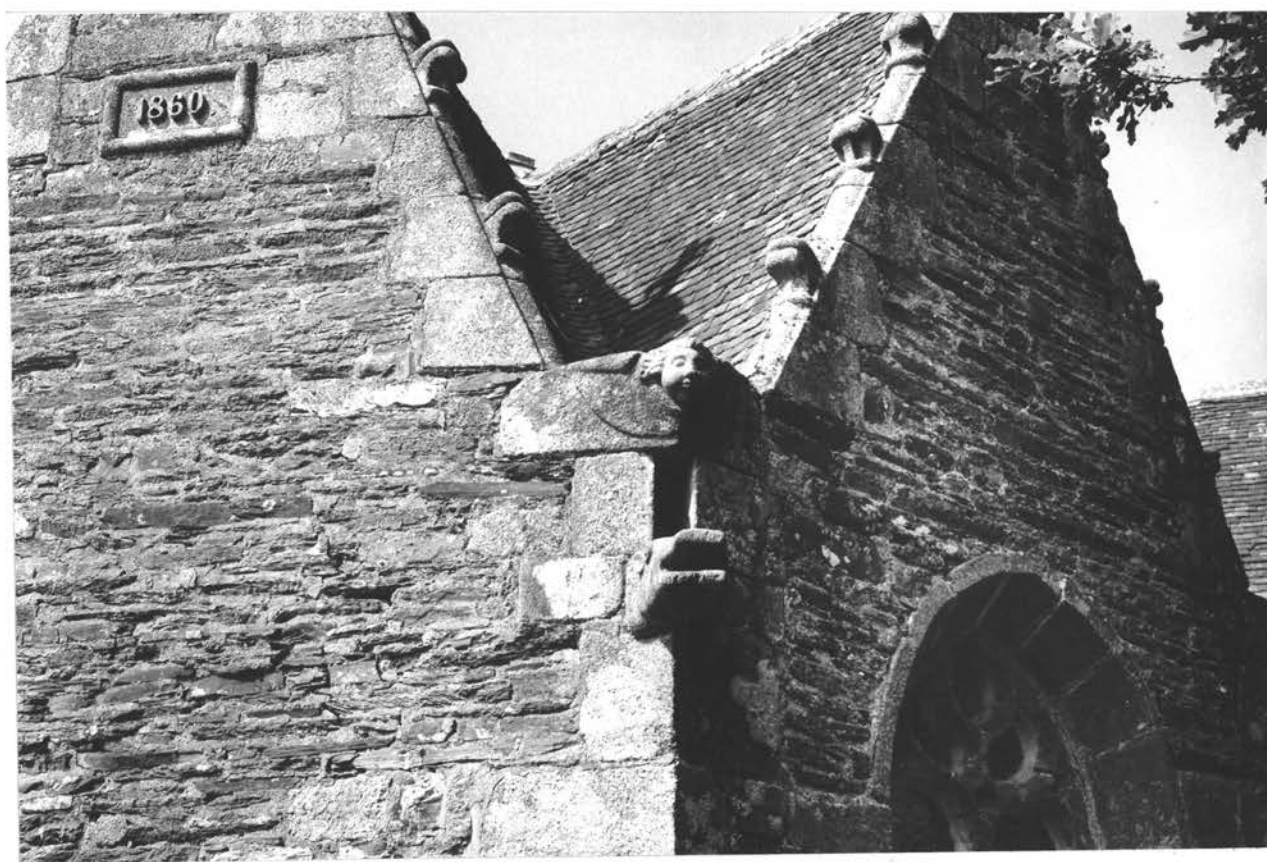
EGLISE NOTRE-DAME

Chevet - pan central et pan Nord-Est

Cliché ARTUR

70.29.1608 X

Fig. 33



CHATEAULIN 29

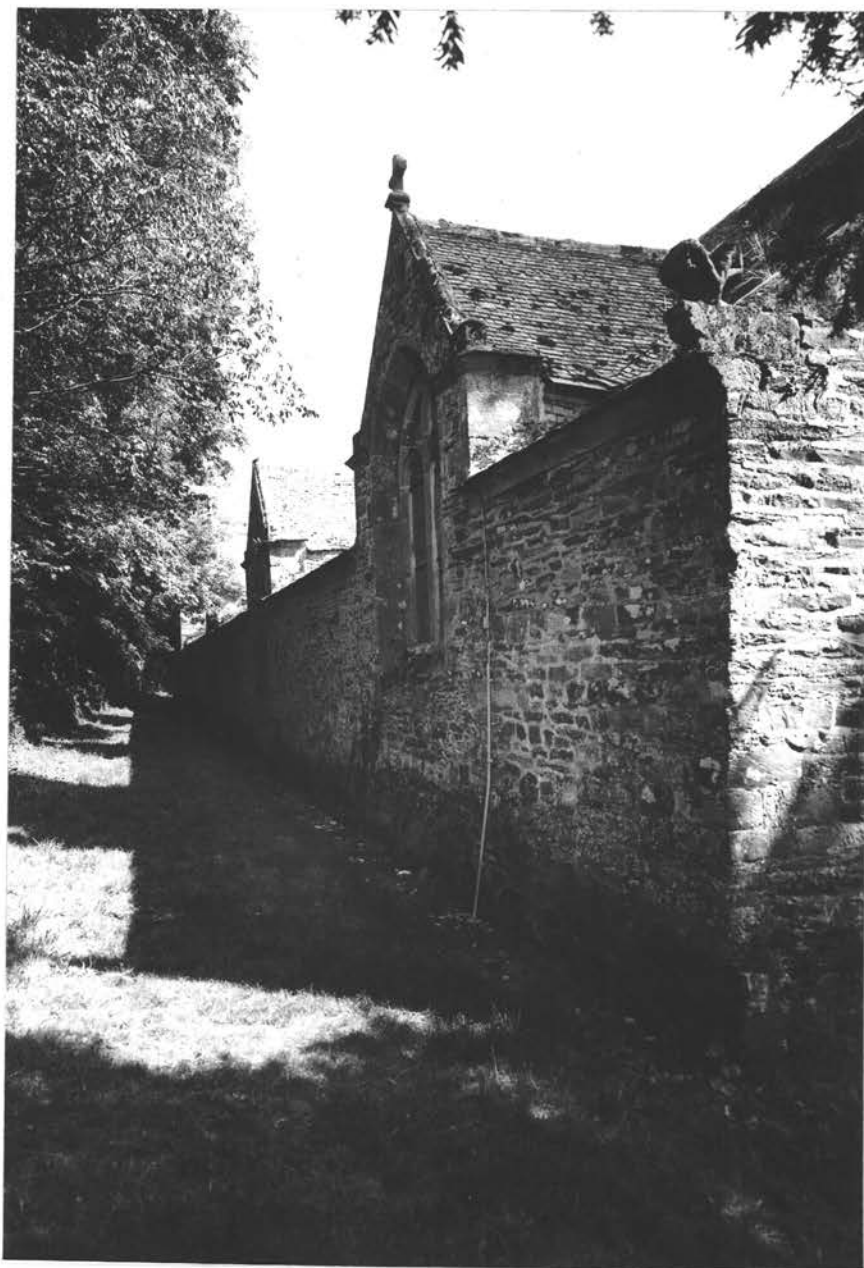
EGLISE NOTRE-DAME

Façade Nord : vue d'ensemble

Cliché ARTUR

70.29.1439 V

Fig. 34



EGLISE NOTRE DAME

Nef et chœur : vue axiale vers l'Est

Cliché ARTUR

70.29.1040 V

Fig. 35



EGLISE NOTRE DAME

Nef : vue axiale vers l'Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1038 V

Fig. 36



EGLISE NOTRE DAME

Bras Nord du transept - vue diagonale
Sud- Ouest/ Nord-Est

Cliché ARTUR

70.29.1039 V

Fig. 37



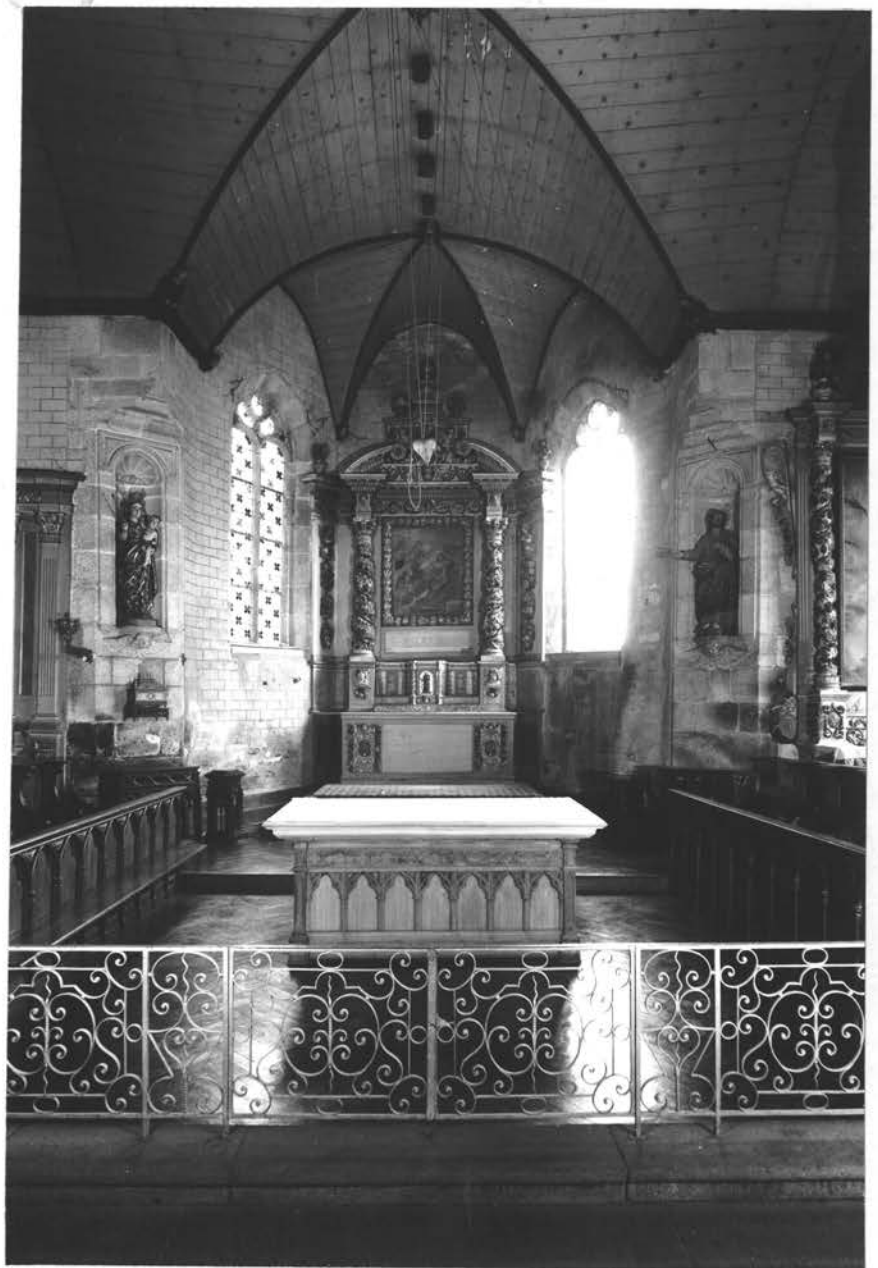
EGLISE NOTRE DAME

Choeur : vue axiale vers l'Est

Cliché ARTUR

70.29.1074 V

Fig. 38



EGLISE NOTRE DAME

Collatéral Sud : extrémité Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1269 V

Fig. 39



CHATEAULIN 29

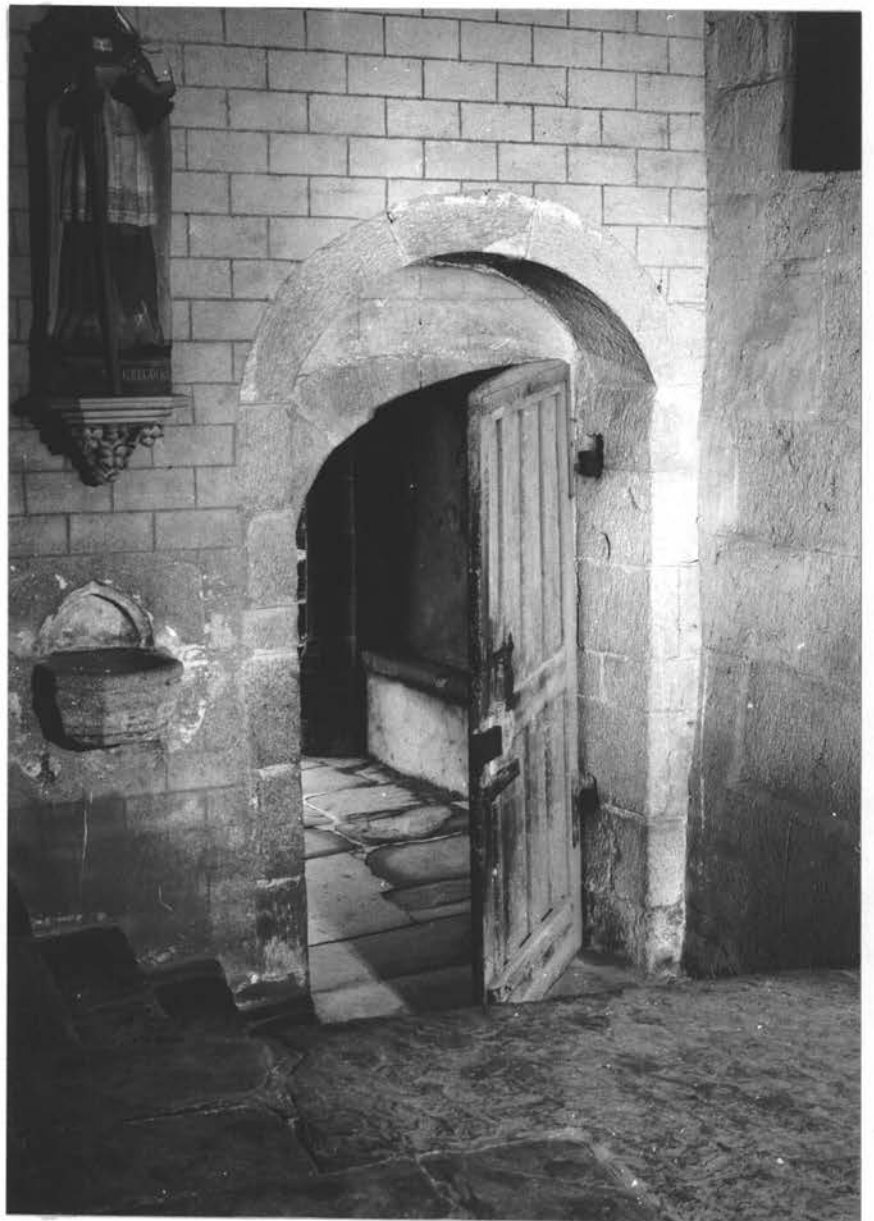
EGLISE NOTRE-DAME

Collatéral Sud : porte à l'extrémité Ouest

Cliché LE DOARE

68.29.287 X

Fig. 40



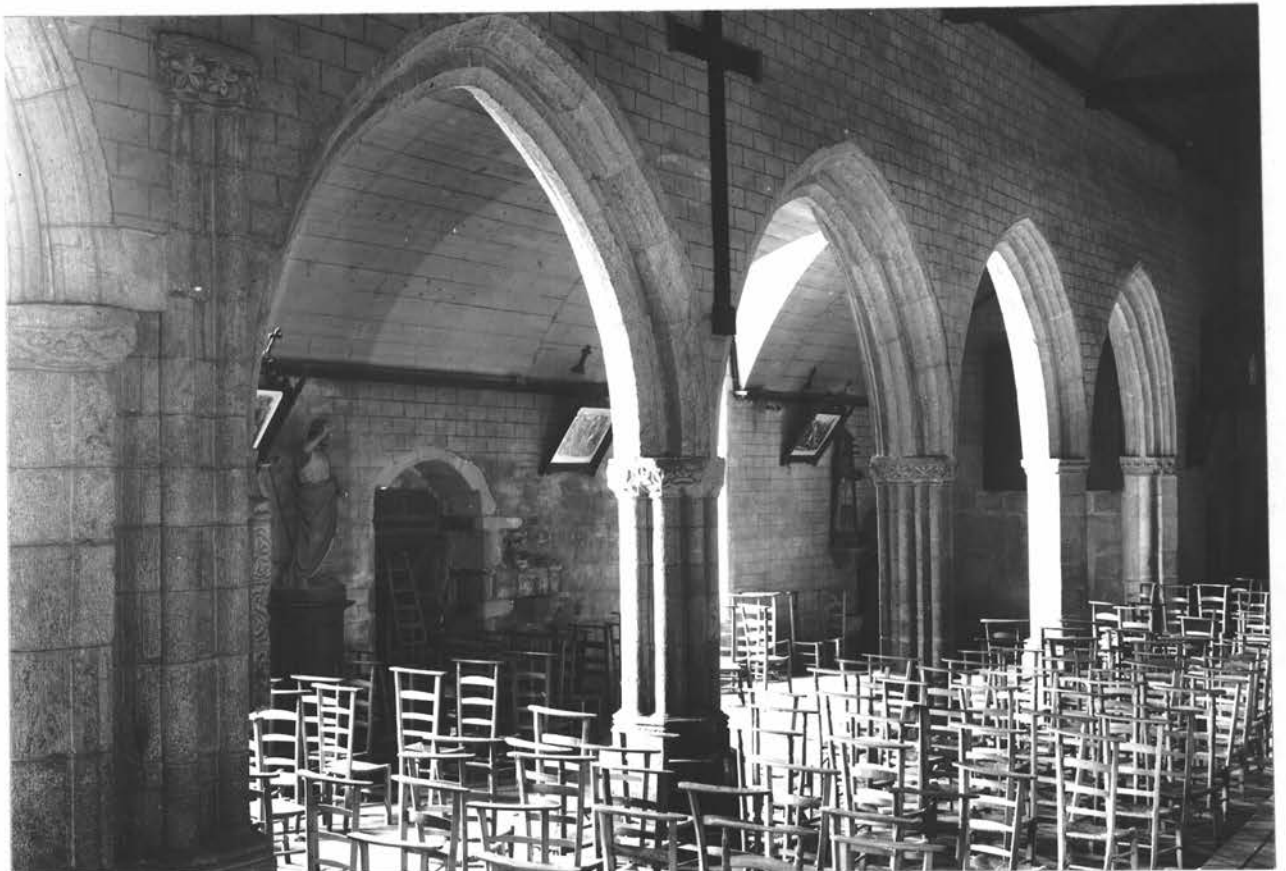
EGLISE NOTRE DAME

Nef ; arcades Sud, vue d'ensemble
face Nord

Cliché ARTUR

70.29.1236 V

Fig. 41



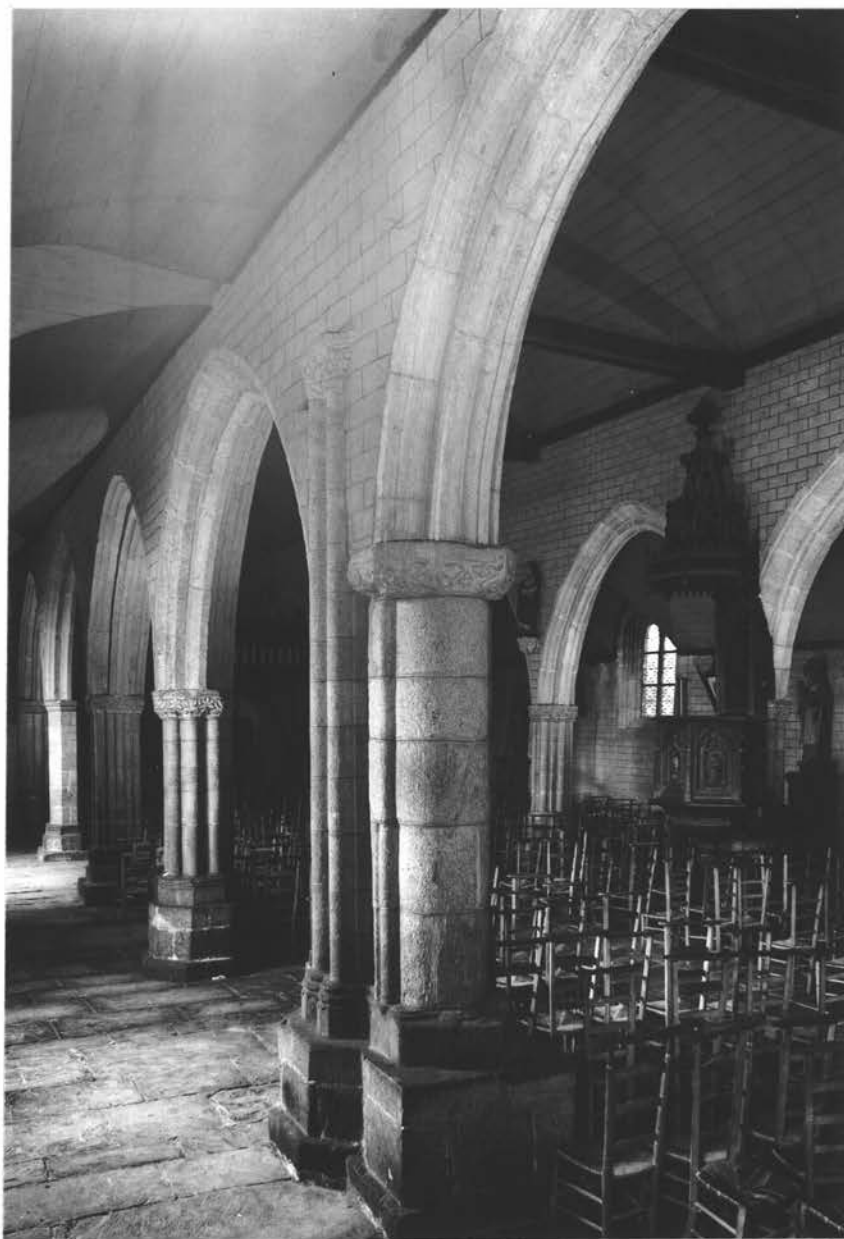
EGLISE NOTRE DAME

Nef : Arcades Sud vue d'ensemble
face Sud

Cliché ARTUR

70.29.1051 V

Fig. 42



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud ; support 2, face Est, cha-
piteau

Cliché ARTUR

70.29.1775 X

Fig. 43



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 3, face Est

Cliché ARTUR

70.29.1264 V

Fig. 44



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 4, face Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1265 V

Fig. 45



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 4, face Ouest
chapiteau

Cliché ARTUR

70.29.1776 X

Fig. 46



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 5, face Est, chapiteau

Cliché ARTUR

70.29.1386 X

Fig. 47



CHATEAULIN 29

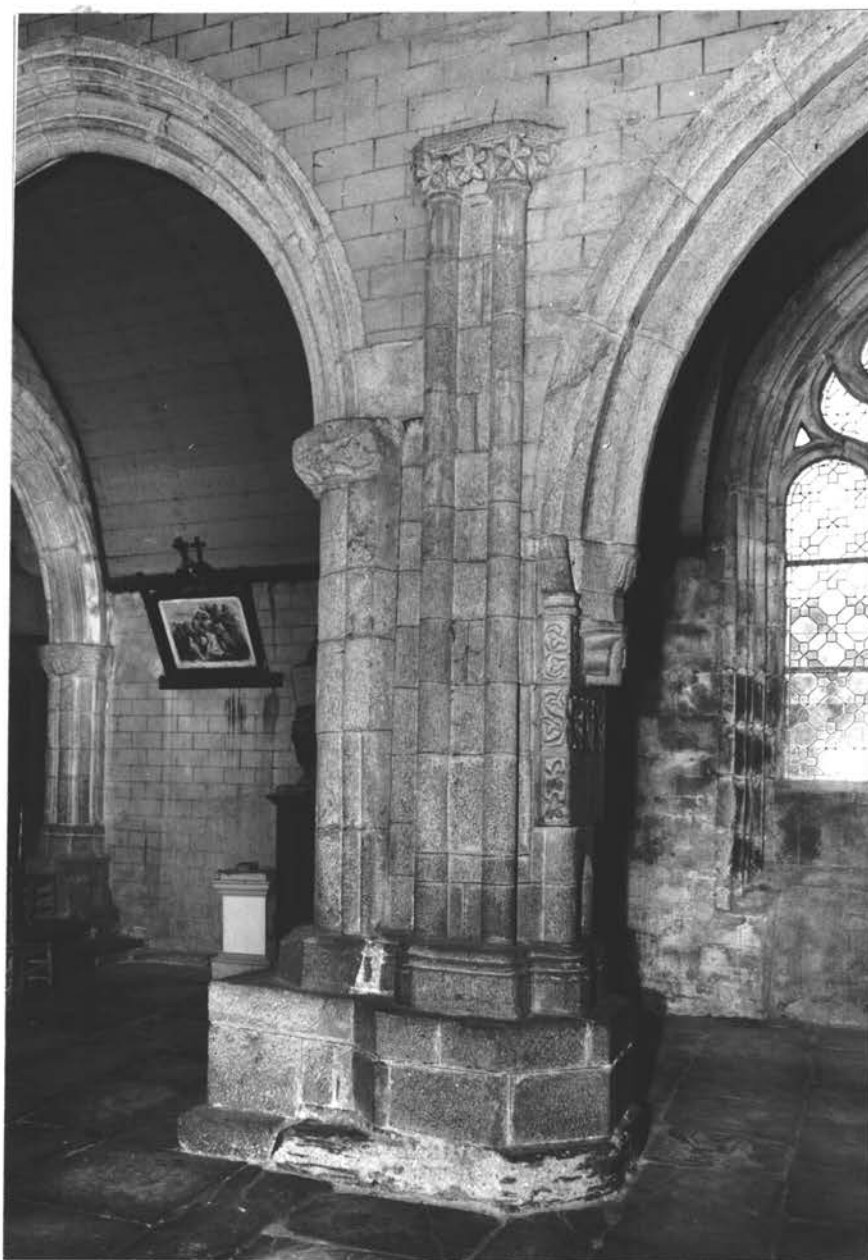
EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 6, face Nord

Cliché ARTUR

70.29.1266 V

Fig. 48



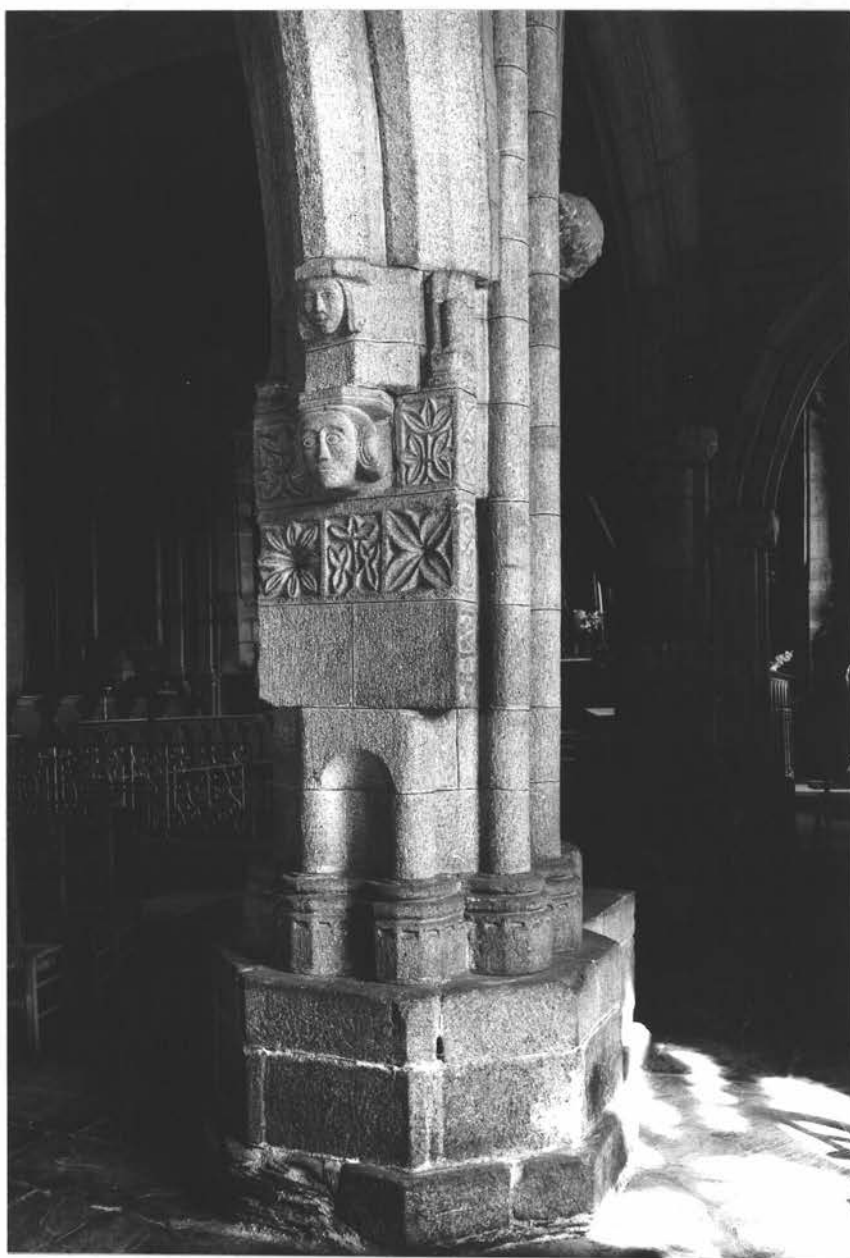
EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 6, face Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1053 V

Fig. 49



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 6, décor sur la face
Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1072 V

Fig. 50



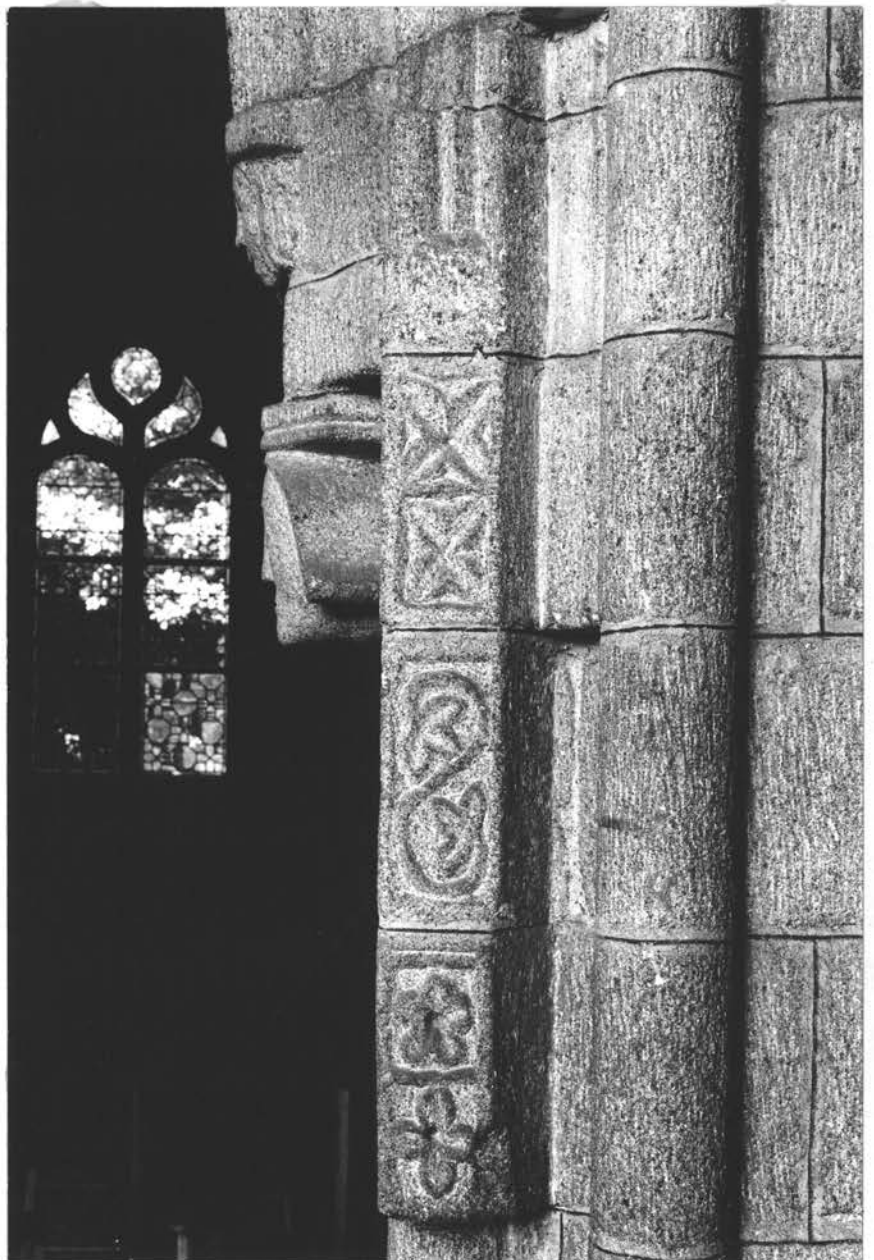
EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 6, décor, face Sud

Cliché ARTUR

70.29.1385 X

Fig. 51



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 6, face Est, chapiteau

Cliché ARTUR

70.29.1773 X

Fig. 52



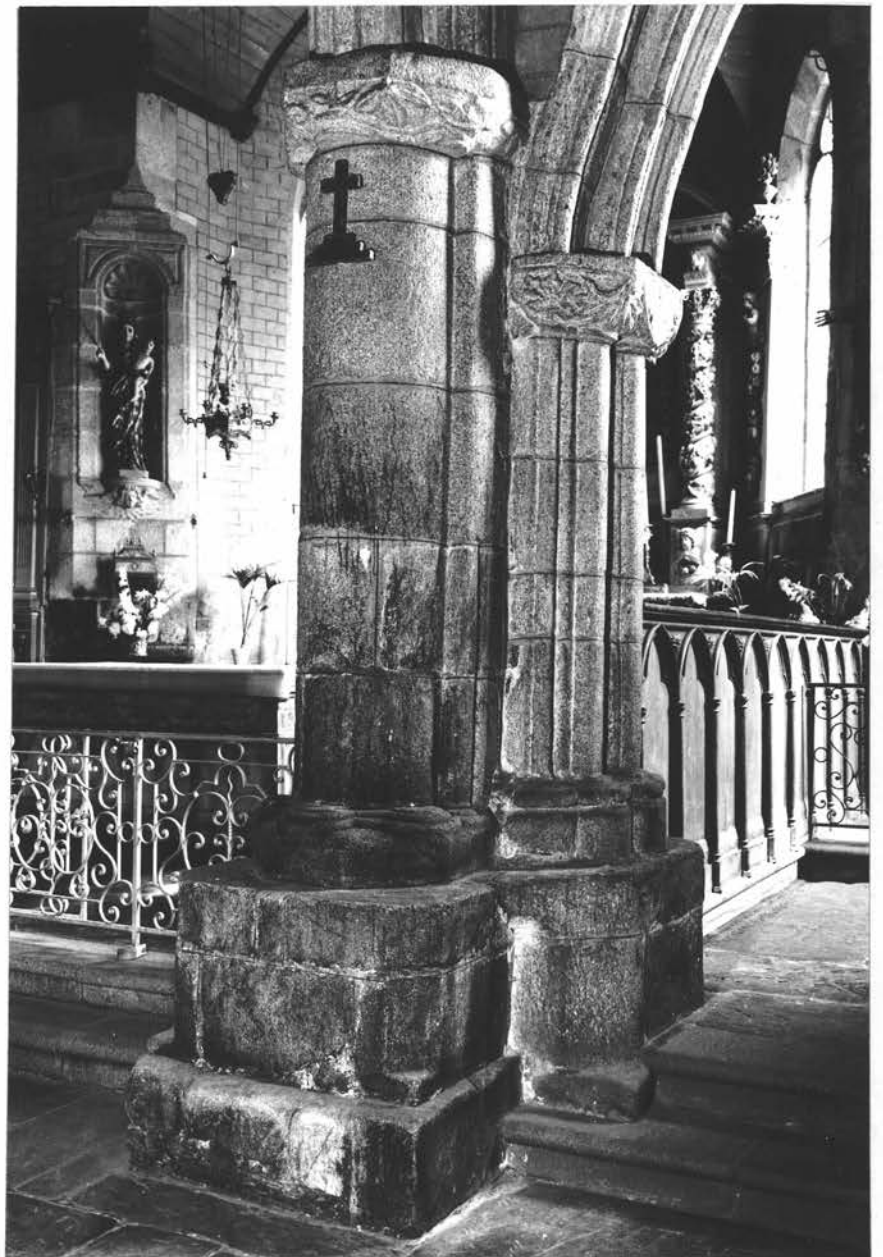
EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 7, face Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1267 V

Fig. 53



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Sud : pilier 7, face Ouest -
chapiteau

Cliché ARTUR

70.29.1384 X

Fig. 54



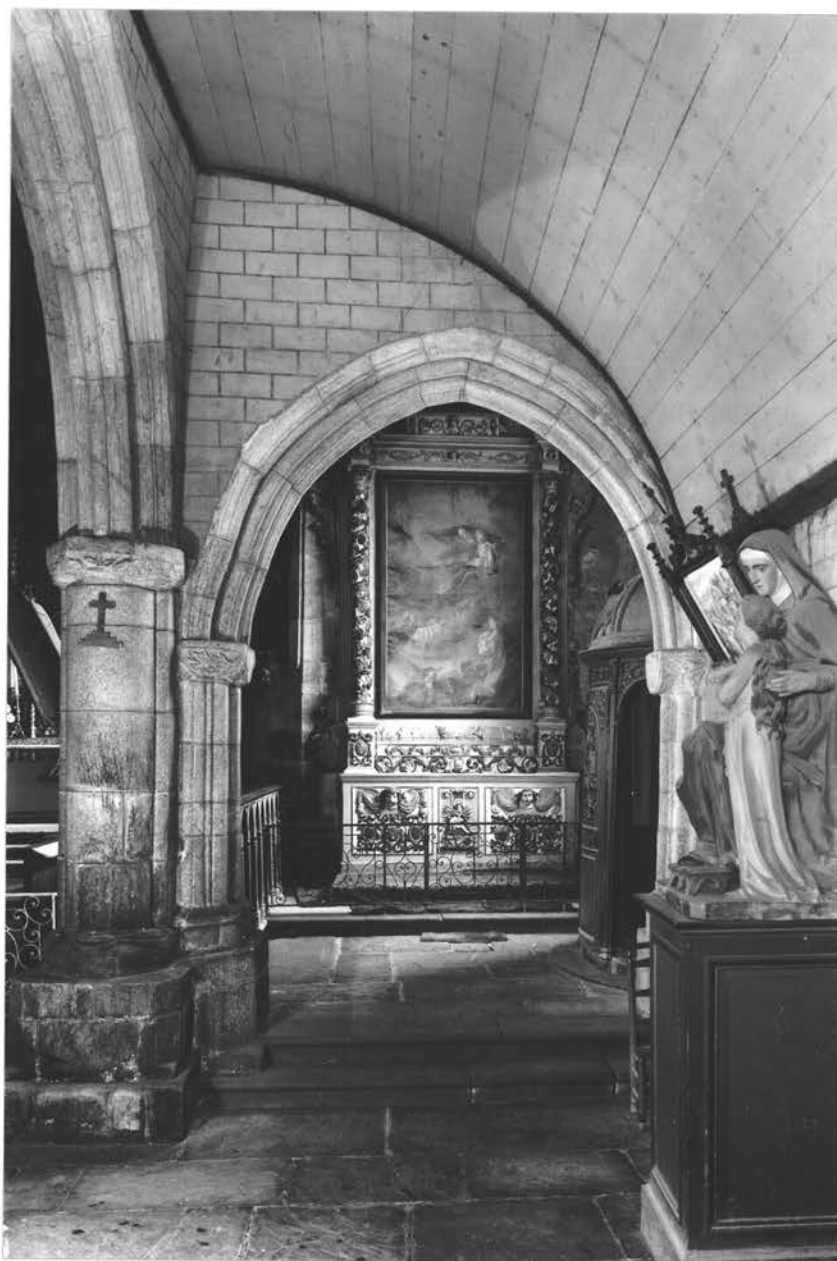
EGLISE NOTRE DAME

Collatéral Sud, Arcade Est
vue d'ensemble face Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1052 V

Fig. 55



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Collatéral Sud, arcade Est : chapiteau
Nord

Cliché ARTUR

70.29.1383 X

Fig. 56



EGLISE NOTRE-DAME

Collatéral Sud, arcade Est, chapiteau Sud

Cliché ARTUR

70.29.1382 X

Fig. 57



EGLISE NOTRE DAME

Nef : arcades Nord , vue d'ensemble
face Sud

Cliché ARTUR

70.29.1037 V

Fig. 58



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Nord, pilier 2, face Est, cha-
piteau

Cliché ARTUR

70.29.1782 X

Fig. 59



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Nord : pilier 4, face Est,
chapiteau

Cliché ARTUR

70.29.1786 X

Fig. 60



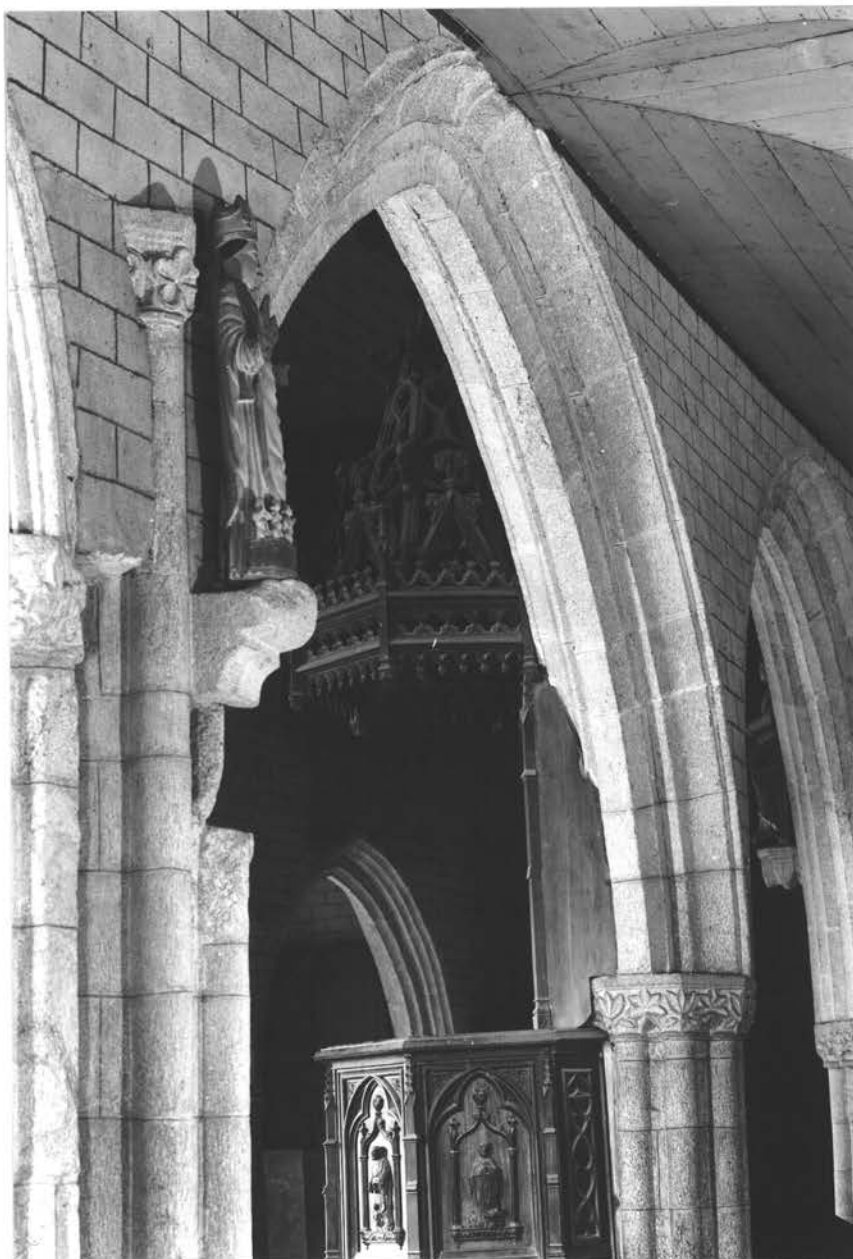
EGLISE NOTRE DAME

Arcades Nord : arcade V, face Nord

Cliché ARTUR

70.29.1231 V

Fig. 61



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Nord : pilier 5, face Est,
chapiteau

Cliché ARTUR

70.29.1784 X

Fig. 62



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Nord : pilier 6, face Ouest
chapiteau

Cliché ARTUR

70.29.1785 X

Fig. 63



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Nord, pilier 6, face Est
chapiteau

Cliché ARTUR

70.29.1774 X

Fig. 64



EGLISE NOTRE-DAME

Arcades Nord : pilier 7, face Ouest
chapiteau

Cliché ARTUR

70.29.1783 X

Fig. 65



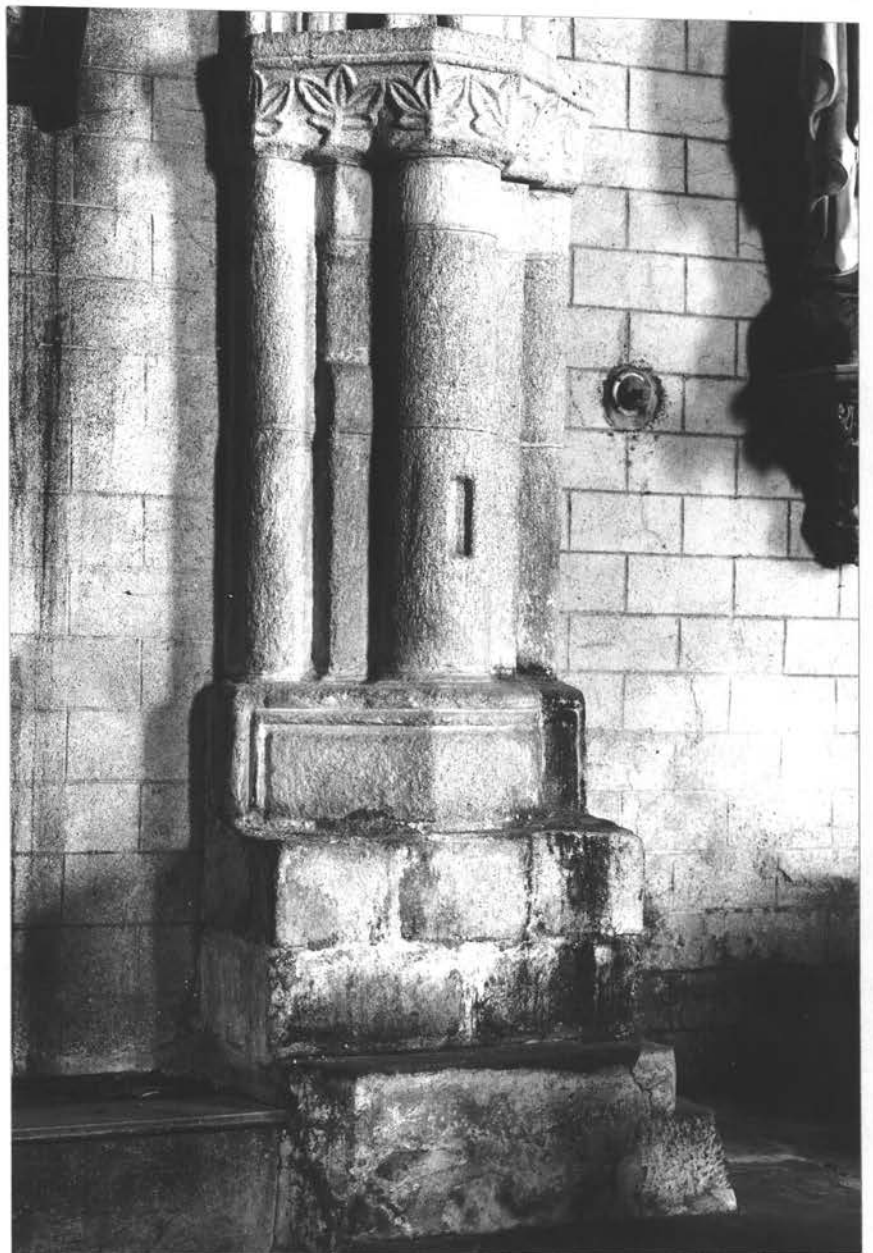
EGLISE NOTRE-DAME

Collatéral Nord, arcade Est : pilier Nord

Cliché ARTUR

70.29.1073 V

Fig. 66



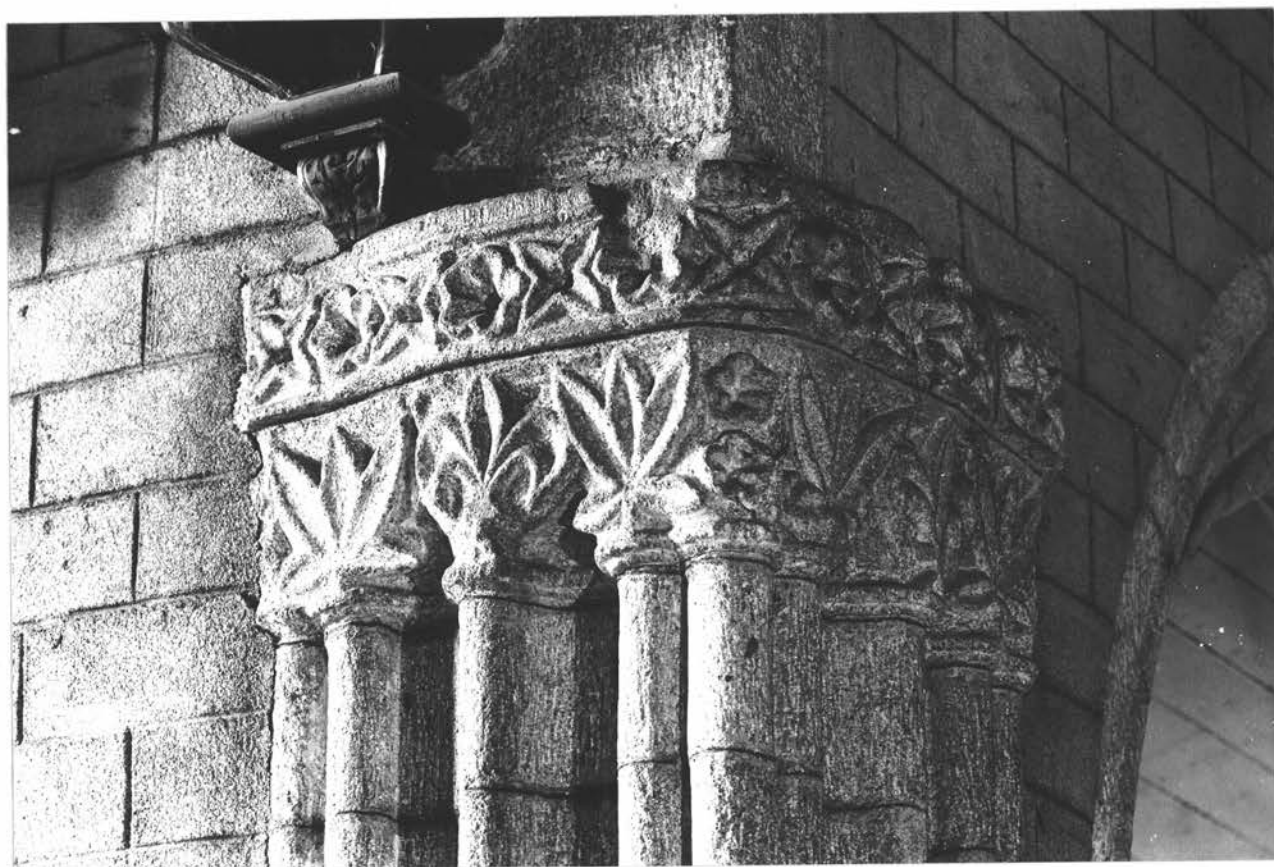
EGLISE NOTRE-DAME

Chapiteau du pilier à l'angle Sud-Ouest
de la croisée du transept

Cliché ARTUR

70.29.1381 X

Fig. 67



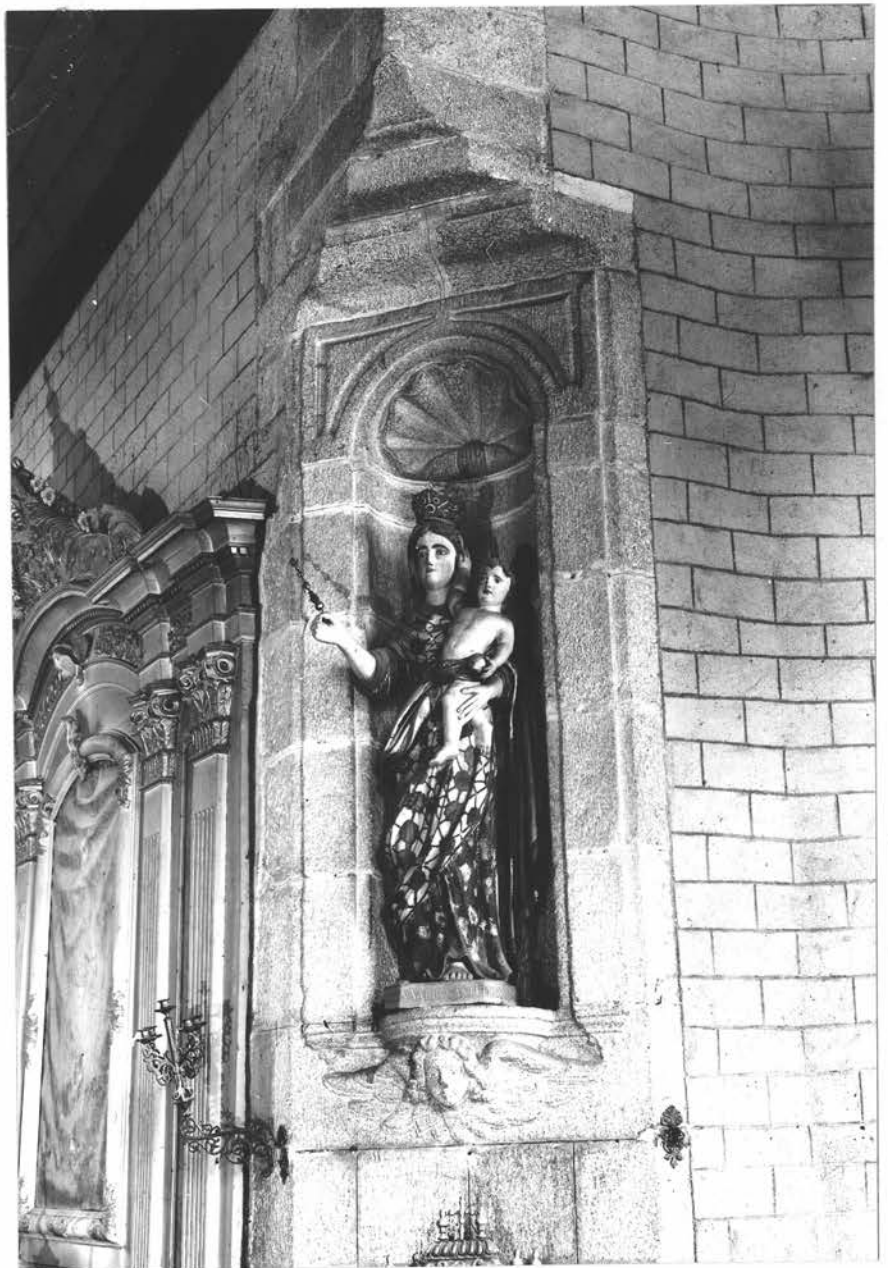
EGLISE NOTRE DAME

Niche à l'angle Nord-Est de la
croisée du transept : vue d'ensem-
ble

Cliché ARTUR

70.29.1270 V

Fig. 68



EGLISE NOTRE DAME

Niche à l'angle Nord-Est de la
Croisée du transept : détail du
culot

Cliché ARTUR

70.29.1487 V

Fig. 69



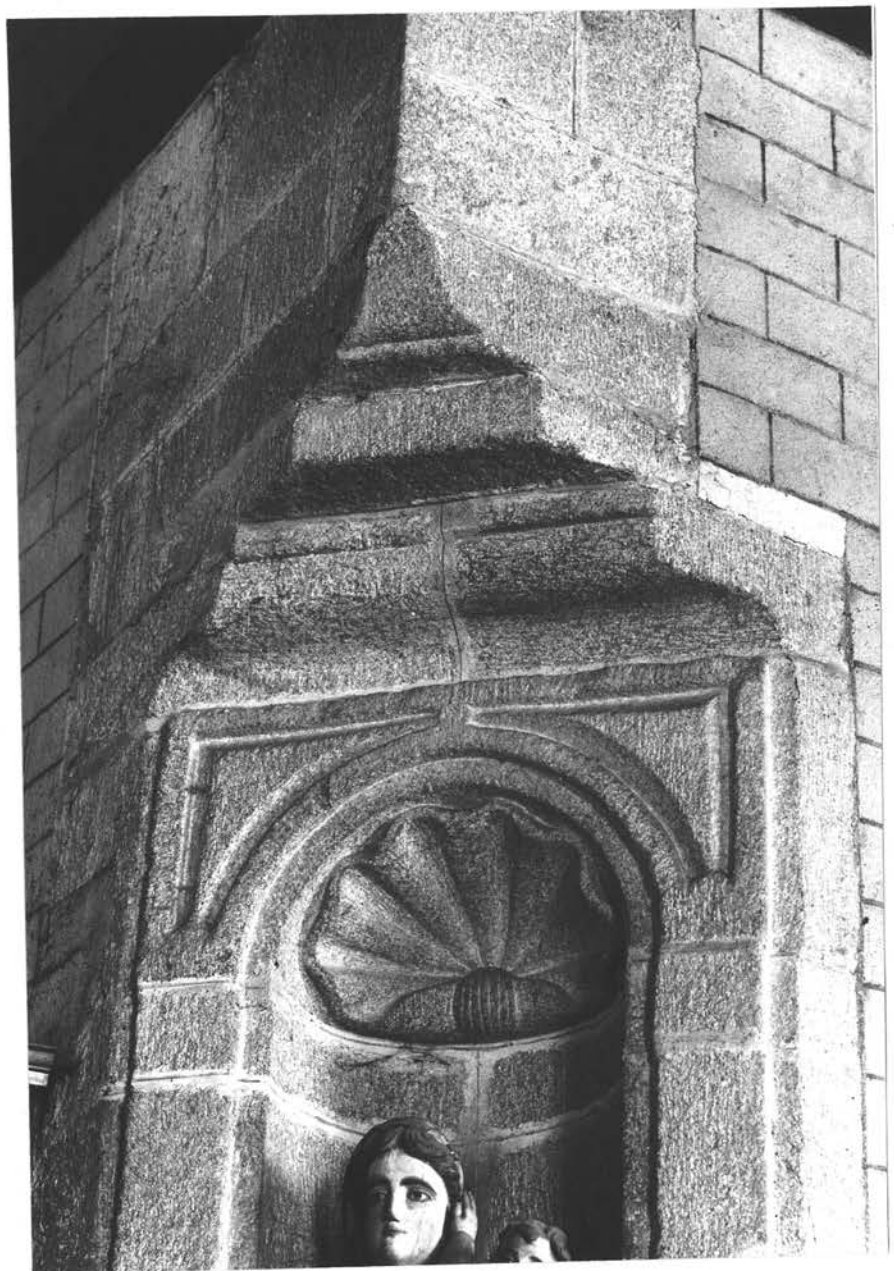
EGLISE NOTRE DAME

Niche à l'angle Nord-Est de la
Croisée du transept : appareillage
de la partie supérieure

Cliché ARTUR

70.29.1268 V

Fig. 70



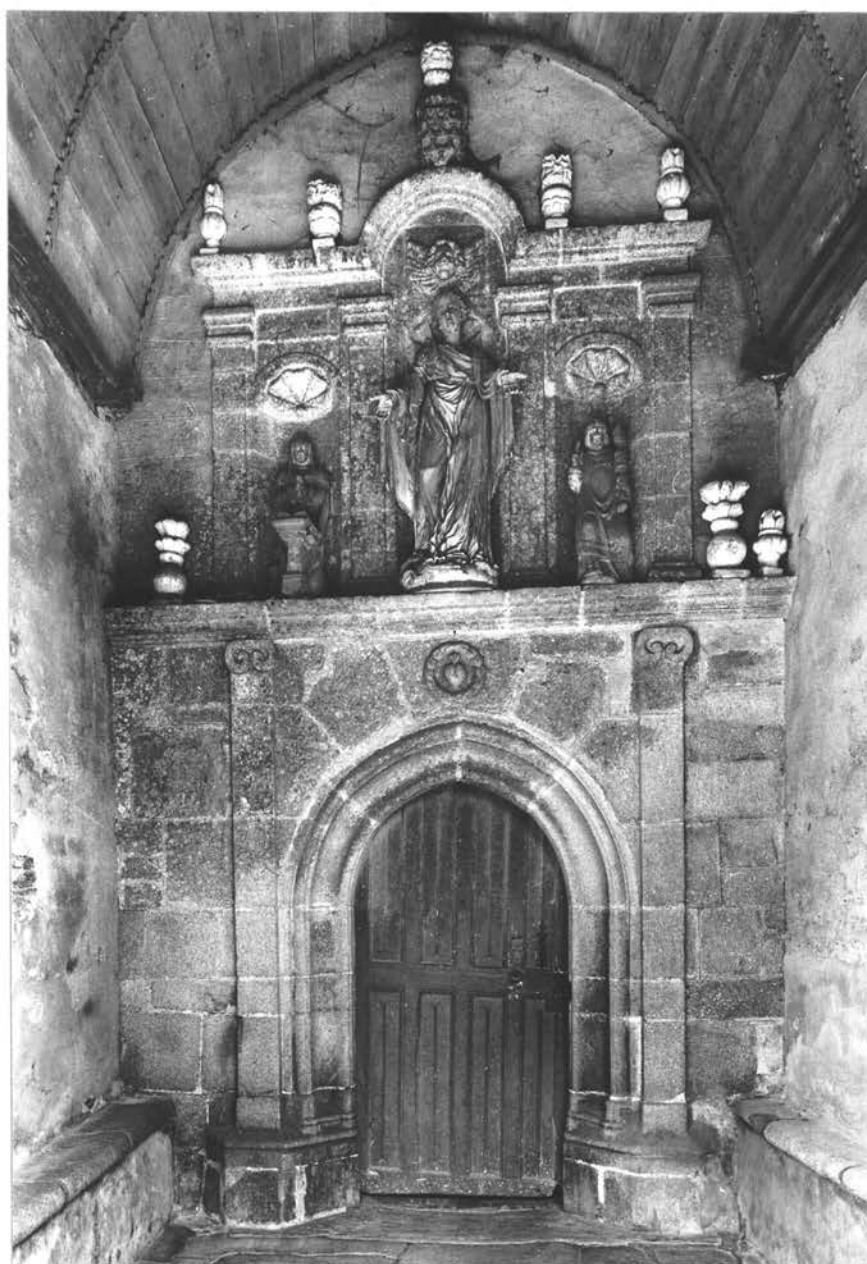
EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : vue axiale vers le Nord

Cliché ARTUR

70.29.1273 V

Fig. 71



CHATEAULIN 29

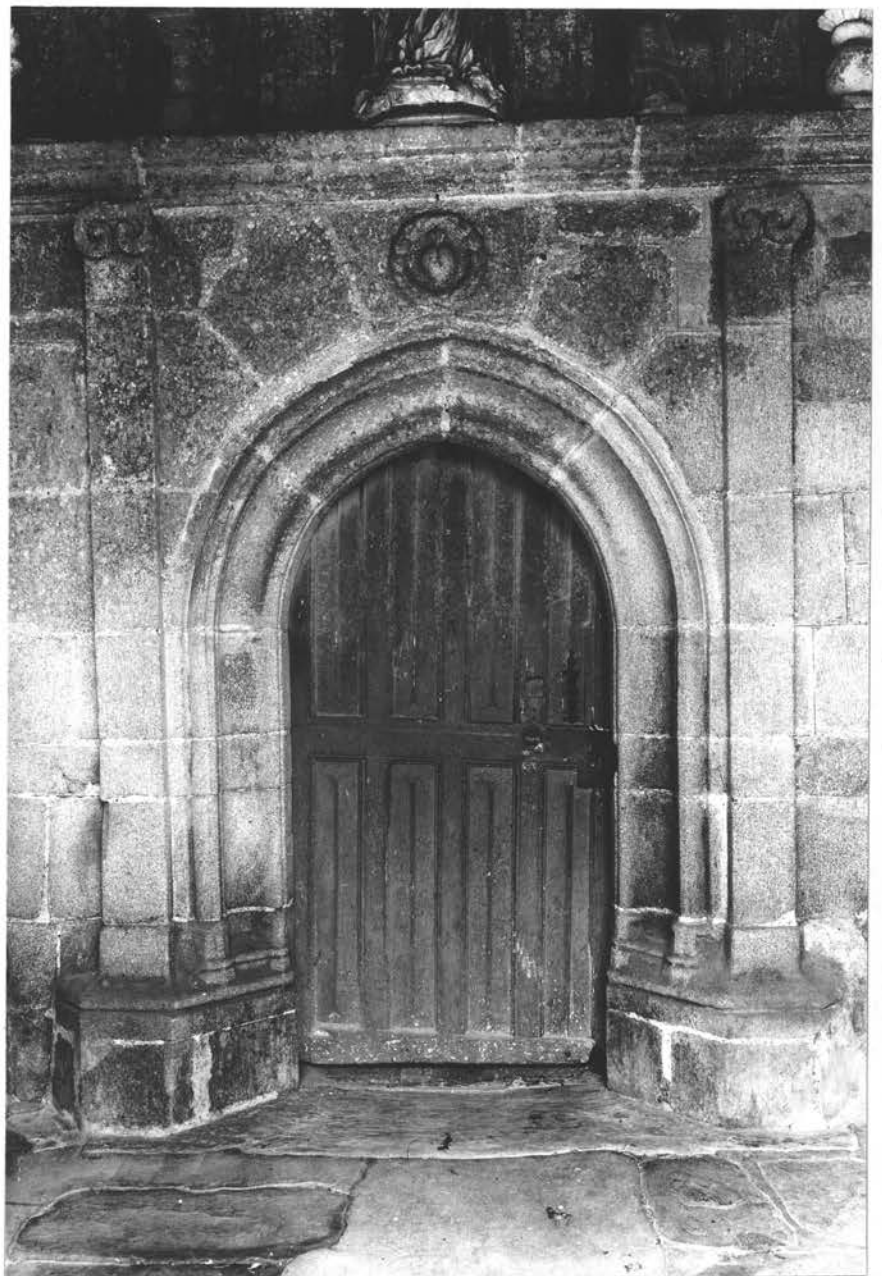
EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : porte, mur Nord

Cliché ARTUR

70.29.1274 V

Fig. 72



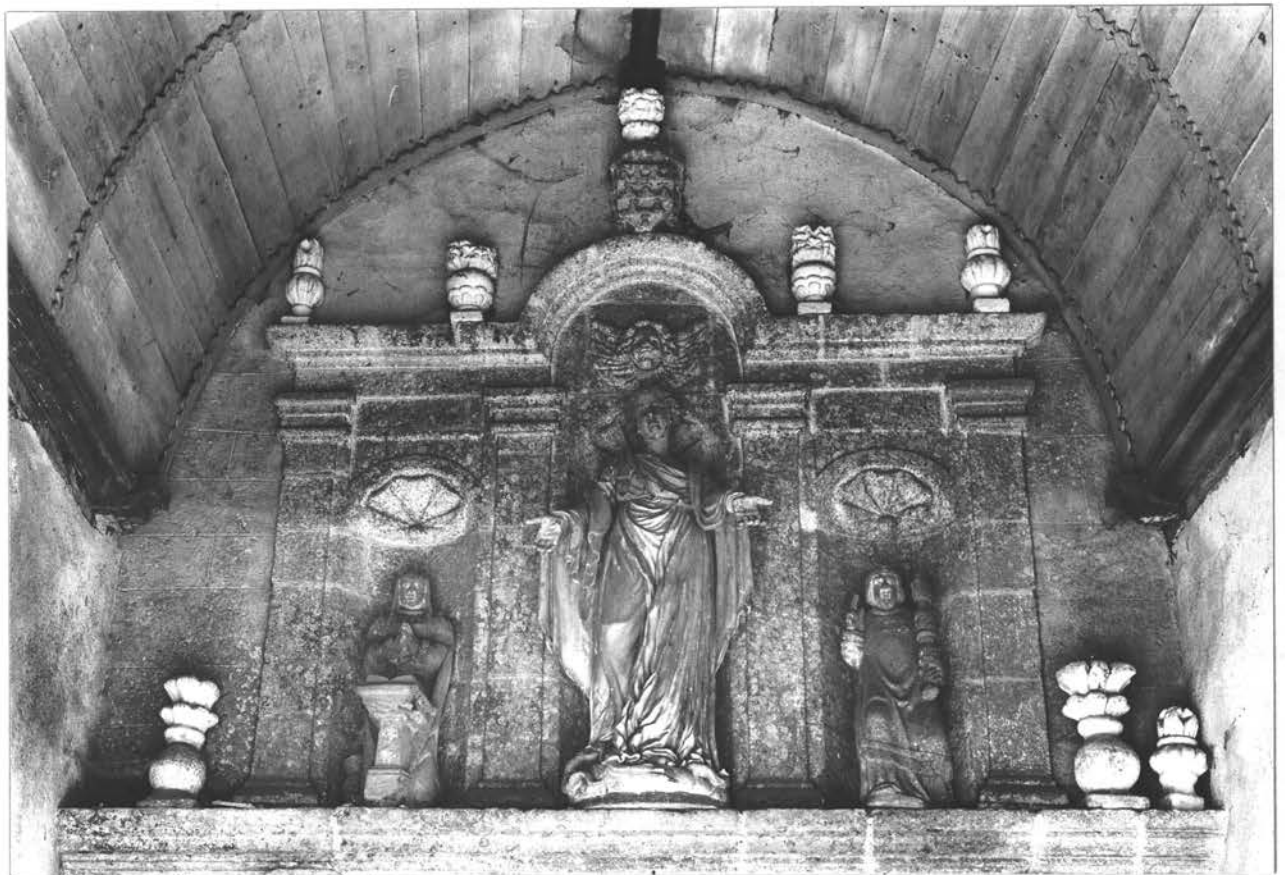
EGLISE NOTRE-DAME

Porche Sud : couronnement de la porte, mur Nord

Cliché ARTUR

70.29.1275 V

Fig. 73



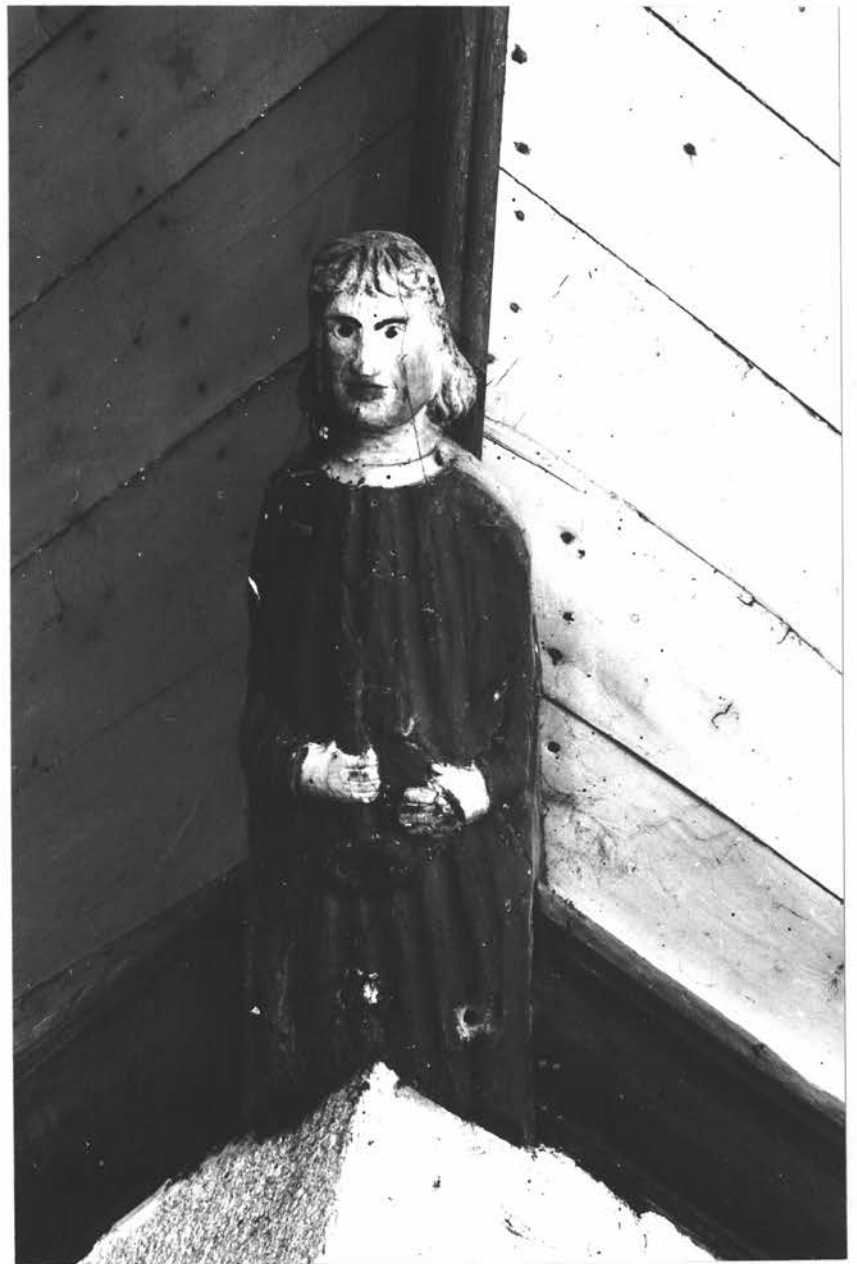
EGLISE NOTRE-DAME

Blochet : croisée du transept, angle
Nord-Est

Cliché ARTUR

70.29.1777 X

Fig. 74



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Blochet - croisée du transept, angle Sud-Est

Cliché ARTUR

70.29.1778 X

Fig. 75



EGLISE NOTRE-DAME

Blochet : croisée du transept, angle Nord-Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1780 X

Fig. 76



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Blochet - croisée du transept, angle Sud-Ouest

Cliché ARTUR

70.29.1781 X

Fig. 77



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Clef ornée sur la croisée

Cliché ARTUR

70.29.1485 X

Fig. 78



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Clef ornée du lambris de l'abside

Cliché ARTUR

70.29.1486 X

Fig. 79



CHATEAULIN 29

EGLISE NOTRE-DAME

Blochet : chœur, mur Nord

Cliché ARTUR

70.29.1779 X

Fig. 80



EGLISE NOTRE DAME

Arc monumental - vue d'ensemble de
la face Sud

Cliché ARTUR

70.29.1455 V

Fig. 81



EGLISE NOTRE DAME

Arc monumental - détail du contrefort
Est

Cliché ARTUR

70.29.1450 V

Fig. 82



EGLISE NOTRE DAME

Arc monumental - pignon, détail

Cliché ARTUR

70.29.1453 V

Fig. 83



EGLISE NOTRE-DAME

Croix : face Ouest, vue d'ensemble

Cliché ARTUR

70.29.1435 V

Fig. 84

